2020 Programme d'études de la Saskatchewan

Littératie financière 20, 30

saskatchewan.ca

Saskatchewan

Mars 2020 - En raison de la nature de l'élaboration des programmes d'études, ce document est révisé régulièrement. Pour le contenu le plus à jour, veuillez consulter le lien suivant : www.progetudes.gov.sk.ca.

Historique des révisions

Ce tableau présente un résumé des révisions apportées au document final depuis sa publication. Le document affiché reflète la version la plus récente.

Date des révisions	Type de révisions
3 mars 2022	La colonne Modules suggérés pour les cours combinés d'APA pour le secondaire a été supprimée, le paragraphe du gabarit décrivant ce processus a été ajouté à sa place. Les changements faits depuis le 9 novembre ont été surlignés en jaune pour montrer la différence entre la version de mars 2020 et mars 2022. Le filigrane a été supprimé. Le document a été comparé à la version anglaise pour arrimer les niveaux débutant, intermédiaire ou avancé, les heures de cours et les prérequis.
11 février 2022	Corrections de fautes de frappe, certains termes et verbes dans les indicateurs.
15 novembre 2021	Ajustements aux prérequis pour les arrimer au document anglais. Une colonne pour les prérequis a été ajoutée aux grilles des configuration des cours pour Littératie Financière 20 et 3
9 novembre 2021	La formulation des phrases et erreurs de tape ou de grammaire pour certains modules dans la liste des modules et dans les configurations suggérées pour les cours. La formulation des phrases dans certains indicateurs pour corriger des erreurs de traductions et des erreurs de tape ou de grammaire.

Remerciements

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan tient à remercier de leur contribution professionnelle et de leurs conseils les membres du Comité de référence des arts pratiques et appliqués au niveau secondaire :

Bill Birns
Prairie Valley School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Ken Dows
Sun West School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Moïse Gaudet
Conseil des écoles fransaskoises
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Rob Heppner
Saskatoon School Division
Saskatchewan Teachers' Federation

Tara Johns
South East Cornerstone School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Josh LeBlanc
South East Cornerstone School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Vanessa Lewis
Sun West School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Cindy Lowe
Chinook School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Mel Menz
Northern Lights School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Jeremy Murphy
Northwest School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Arnold Neufeld
Saskatoon School Division
Saskatchewan Teachers' Federation

AnnaLee Parnetta
Christ the Teacher School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Derek Barss, Personnel administratif sénior
Saskatchewan Teachers' Federation
(ancien membre – Kevin Schmidt)

Darren Gasper, Surintendant de l'éducation
League of Educational Administrators, Directors and Superintendents

Jay Wilson, Professeur associé
College of Education
Université de la Saskatchewan

Sara Wheelwright
Saskatchewan Chamber of Commerce
(ancien membre - Tim Schroh)

Gordon Heidel, Directeur exécutif
Regina and District Industry Education Council

Janet Uchacz-Hart, Directrice exécutive
Saskatoon Industry-Education Council

Dean Frey
Saskatchewan Apprenticeship and Trade Certification Commission

Fran Walley, Doyen adjoint (Academic)
College of Agriculture and Bioresources
Université de la Saskatchewan

Noreen Mahoney
Doyen adjoint, (Students & Degree Programs)
Edwards School of Business
Université de la Saskatchewan

Barb Gustafson
Coordinator, Learner Pathways
Saskatchewan Polytechnic

Brian Schumacher
Doyen adjoint (Undergraduate Programs)
Faculty of Business Administration
Université de Regina
(ancien membre – Cyril Kesten, Faculté d'éducation)

Jo-anne Goodpipe, Chef de département
Department of Indigenous Science
Environment and Economic Development
Université des Premières Nations du Canada

Claire St. Cyr-Power
Enseignante en prêt de service
Baccalauréat en éducation
Université de Regina

Le ministère de l'Éducation souhaite remercier les membres du groupe de rédaction :

Jason Harbor
North East School Division

Carissa Holinaty
Regina School Division

Theresa Huntley
Northwest School Division

Melissa Magnusson
South East Cornerstone School Division

Connie Perrault
Regina Roman Catholic Separate School Division

Paul Raycroft
Horizon School Division

Le ministère de l'Éducation souhaite remercier beaucoup d'autres personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce programme d'études.

Introduction

Les arts pratiques et appliqués sont un domaine d'études dans le Tronc commun de la Saskatchewan, qui vise à offrir à tous les élèves de la Saskatchewan une éducation qui leur sera bien utile, quel que soit leur choix après avoir quitté l'école. Par ses différentes composantes et initiatives, le Tronc commun appuie l'atteinte des Buts d'éducation pour la Saskatchewan. Pour des renseignements à jour concernant le Tronc commun, veuillez-vous reporter au *Manuel du registraire à l'intention des administrateurs scolaires* qui se trouve sur le site Web du gouvernement de la Saskatchewan. Pour obtenir de plus amples renseignements en ce qui concerne les différentes composantes et initiatives du Tronc commun, veuillez consulter le site Web du gouvernement de la Saskatchewan pour les documents concernant la politique et les fondements.

Ce programme d'études fournit les résultats d'apprentissages organisés en modules de lesquels les enseignants/d'études écoles sélectionnent afin d'atteindre un minimum de 100 heures. Le programme d'études reflète la recherche actuelle dans ce domaine ainsi que la technologie actuelle, et il est sensible aux changements démographiques au sein de la province.

Tous les élèves vont travailler à atteindre les résultats d'apprentissage provinciales. Cependant, quelques élèves auront besoin des soutiens. Un enseignement efficace, y compris l'utilisation de la pédagogie différenciée, viendra soutenir la plupart des élèves à atteindre la réussite. La pédagogie différenciée renvoie au concept d'apporter des adaptations à l'une des variables suivantes, ou à toutes : l'environnement d'apprentissage, l'enseignement, l'évaluation et les ressources. Les adaptations à ces variables visent à rendre l'apprentissage pertinent et approprié dans le but de soutenir la réussite des élèves. **Dans le contexte de la pédagogie différenciée, les résultats d'apprentissage ne changent pas; ce sont les variables qui sont adaptées de façon que les résultats d'apprentissage puissent être atteints. Veuillez visiter le site Web des programmes d'études pour plus d'information au sujet de la pédagogie différenciée.**

Description des cours

La *Littératie financière 20* est axée sur sept domaines : le gain, l'économie, la dépense, l'emprunt, le partage, l'investissement et la protection. Le cours est une introduction aux questions et aux décisions financières auxquelles les élèves peuvent déjà faire face et traite de sujets tels que la valeur de l'argent, l'importance de la prise de décisions dans son application aux finances, la sécurité de l'information, les principes de base de la budgétisation, les contrats des téléphones cellulaires, la tenue correcte des registres, le concept de l'intérêt et les possibilités de carrière dans le secteur financier.

La *Littératie financière 30* est axée sur sept domaines : le gain, l'économie, la dépense, l'emprunt, le partage, l'investissement et la protection. Le cours traite des questions et des décisions financières plus complexes auxquelles les élèves peuvent déjà faire face tout en mettant en évidence d'autres questions auxquelles ils sont susceptibles de faire face dans les premières années après leur diplomation du secondaire. Le programme d'études touche des questions plus complexes telles que l'acquisition de la propriété; la gestion de la dette, y compris la faillite; l'achat et la location de biens, y compris des véhicules; et la planification de la retraite, qui font partie d'un voyage financier tout au long de la vie.

Les modules tirés du programme d'études Littératie financière 20, 30 sont recommandés pour les cours combinés de niveau intermédiaire et secondaire des arts pratiques. Se reporter aux pages 36 et 38 pour consulter les tableaux qui présentent les modules recommandés pour les cours combinés de niveau intermédiaire et secondaire respectivement.

Les caractéristiques uniques des Arts pratiques et appliqués

Les programmes d'études des Arts pratiques et appliqués (APA) ont plusieurs caractéristiques uniques à ce domaine d'études. On inclut ces caractéristiques dans tous les programmes d'études des APA afin d'encourager la flexibilité des programmes d'études, d'établir des compétences transférables, et de s'assurer que le programme d'études met l'accent sur la pratique.

Les programmes d'études des APA contiennent tous les cours dans **un seul document**, qu'il s'agisse d'un cours ou d'une série de cinq cours. Cette caractéristique permet aux écoles et aux enseignants la souplesse de choisir des modules qui appuient les besoins de leurs élèves ainsi que d'utiliser les installations et l'équipement disponibles. L'ordre et le nombre de résultats d'apprentissage pour un cours peuvent varier entre les écoles en autant que l'intégrité de la discipline et les 100 heures requises par cours sont maintenues.

Tous les programmes d'études des APA sont conçus à l'aide de **modules**, chacun avec un seul résultat d'apprentissage que les élèves doivent atteindre. Pour aider les enseignants et les écoles à la planification des cours, chaque module est désigné en tant que débutant, intermédiaire ou avancé. Les modules peuvent aussi avoir des modules prérequis. Les modules principaux sont des modules obligatoires qui doivent être couverts dans des cours purs pour des raisons de développement ou de sécurité. Certains modules peuvent servir de prérequis pour des études plus avancées. Chaque module fournit un cadre temporel suggéré afin d'aider les enseignants dans la planification de leurs cours. Chaque module peut prendre plus ou moins que le temps suggéré selon des facteurs tels que les connaissances antérieures des élèves.

Une troisième caractéristique unique des programmes d'études de l'APA est l'inclusion d'un **module d'études approfondies** dans chaque cours. Le module d'études approfondies permet aux enseignants de créer leurs propres résultats d'apprentissage et indicateurs pertinents aux objectifs et aux domaines d'intérêt pour le sujet de sorte à répondre aux besoins de leurs élèves. À mesure que les innovations se développent dans les connaissances et la technologie des différents domaines d'études, l'utilisation des modules d'études approfondies est un moyen pour les enseignants de s'assurer que leurs programmes demeurent à jour dans les pratiques de l'industrie.

Les **modules stage pratique** contenus dans tous les programmes d'études des APA encouragent l'apprentissage personnalisé et le développement de relations communautaire. Les modules de stage pratique sont conçus comme une partie de l'apprentissage d'un cours fondé sur le travail visant à offrir des possibilités de formation hors de l'école pour les personnes ou les petits groupes dans un milieu de travail. La planification et l'évaluation sont gérées par l'enseignant tandis que la possibilité d'apprentissage est fournie par un expert dans la communauté. Les compétences pratiques développées à l'école sont directement transférées à un milieu de travail.

Les **compétences transférables** sont un aspect souhaitable de l'apprentissage continu. La nature pratique de ces compétences transférables enrichit la vie des élèves dans leur transition dans la vie au-delà de la 12e année. Au Canada, deux taxonomies de compétences transférables ont été produites. Le Conference Board du Canada a élaboré une liste de compétences relatives à l'employabilité et Développement des ressources humaines Canada a déterminé une série de compétences essentielles. Les élèves seront familiarisés avec ces deux taxonomies grâce à leur apprentissage en 8e année dans *la Sensibilisation aux carrières*.

De plus amples renseignements sur les caractéristiques susmentionnées du programme d'études sont fournis dans le *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation* disponible sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Objectifs et domaines d'intérêt pour la littératie financière

Les élèves du secondaire prennent des décisions financières chaque jour. Les élèves qui suivent des cours en littératie financière sont en mesure de prendre des décisions éclairées, qui auront une incidence sur leur vie, leur famille, leur communauté et l'environnement. Équiper les élèves de la Saskatchewan avec des connaissances et des compétences de base dans la littératie financière les aidera à aborder les problèmes complexes liés aux décisions financières.

L'objectif de la littératie financière est de créer des consommateurs avertis avec les habitudes, les attitudes et les compétences de la pensée critique nécessaire pour aborder les décisions financières avec compétence et confiance, que ce soit en ce moment ou dans l'avenir. Le fait d'équiper tous les élèves de la Saskatchewan avec la capacité d'analyser, de comprendre, d'appliquer et d'apprécier les questions de base et complexes comprises dans chaque décision financière personnelle prise dans le contexte de leur propre environnement économique et culturel est bénéfique pour les élèves, leurs communautés, l'environnement et l'ensemble de la société. Ce programme d'études vise à développer dans chaque élève la capacité de prendre des décisions financières personnelles lors de sa transition à l'école secondaire et au-delà dans la vie adulte.

Les domaines d'intérêt définissent les principales composantes de ce que les élèves devraient savoir, comprendre et être en mesure de faire une fois l'apprentissage dans le cadre du programme d'études des Arts pratiques et appliqués complété. Étant donné que les programmes d'études des APA contiennent généralement plus d'un cours d'apprentissage (1 crédit), les domaines d'intérêt ne sont pas destinés à être pleinement accessibles après 100 heures d'apprentissage. Les domaines d'intérêt particulier pour la littératie financière sont les suivants :

- **Le gain** – recevoir de l'argent ou des ressources en guise de reconnaissance pour un travail rémunéré ou pas rémunéré.
- **L'économie** – mettre volontairement de côté des ressources afin de les utiliser ou d'en profiter plus tard.
- **La dépense** – utiliser consciencieusement des ressources en vue d'améliorer son bienêtre et celui des autres.
- **L'emprunt** – prendre quelque chose sur la base d'un prêt, en promettant de remettre cette chose ou son équivalent, souvent à une valeur plus élevée, au plus tard à une date déterminée.

- **Le partage** – donner ses compétences, ses habiletés, son temps ou ses ressources en vue d'améliorer son bienêtre et celui de sa communauté.
- **L'investissement** – exécuter un processus décisionnel réfléchi pour son intérêt futur.
- **La protection** – reconnaitre, valoriser et maintenir sa valeur, celle des ressources de sa communauté et celles de l'environnement.

Le programme d'études porte sur les concepts financiers et les décisions auxquelles les élèves peuvent déjà faire face tout en en mettant en évidence d'autres auxquels ils sont susceptibles de faire face dans les premières années après leur diplomation du secondaire. En outre, le programme d'études touche des questions plus complexes comme l'acquisition à la propriété, la gestion de la dette et la planification pour l'avenir qui font partie d'un voyage financier continu.

Enseigner la littératie financière

Pour certains élèves, parents et les parents substituts, le sujet des finances peut être un sujet délicat à aborder. Il est important que les enseignants garantissent aux élèves, aux parents et aux tuteurs que les renseignements financiers confidentiels ne seront ni demandés ni communiqués. Il peut s'avérer approprié d'encourager les élèves à présenter leur apprentissage avec leurs pairs, leurs parents et leurs tuteurs, étant donné que cela les aidera à renforcer leur apprentissage tout en contribuant à approfondir les connaissances et les habiletés chez les autres.

Le programme d'études de la littératie financière est le mieux mis en œuvre par l'utilisation d'exemples et de scénarios qui portent sur les concepts financiers auxquels les élèves font peut-être déjà face ou devront y faire face dans un avenir assez proche. Dans la mesure du possible, élèves devront développer des scénarios aux où ils définissent un problème ou une question, recueillent des renseignements, proposent des solutions et ensuite défendent ce qu'ils perçoivent comme étant la meilleure solution pour la question à l'étude. Les exemples et les scénarios permettent aux élèves d'appliquer les stratégies de prise de décisions dans un environnement sûr sans discuter de leurs finances personnelles ou familiales.

Les points de vue culturels, religieux et communautaires des élèves doivent être validés et honorés lorsqu'ils abordent des décisions et des sujets financiers éclairés par leurs points de vue, antécédents et expériences de vie et ceux de leur communauté. Voici des exemples de pratiques financières éclairées par des visions du monde diversifiées :

- Les perspectives traditionnelles des Premières Nations mettent en valeur le partage.
- Selon les pratiques islamiques traditionnelles, de l'Islam interdisent le gain ou le paiement d'intérêts et l'investissement dans des entreprises qui fournissent des biens ou des services considérés comme contraires aux principes de l'Islam.
- Les traditions chrétiennes mettent en valeur le principe comme un geste d'adoration de la bonne intendance des ressources que Dieu a données.

La mesure dans laquelle les personnes suivent leurs points de vue traditionnels culturels, communautaires ou religieux varie, mais les élèves devraient être mis au défi pour examiner la façon

dont ces principes s'appliquent et peuvent s'appliquer aux finances aujourd'hui. Les enseignants devraient communiquer avec les chefs de file des communautés pour se faire une idée des perspectives locales sur les sept domaines d'intérêt, y compris le gain, la dépense, l'emprunt, le partage, l'investissement et la protection en ce qui concerne les finances.

Les concepts et les décisions financières ne devraient jamais être abordées avec une mentalité d'une « approche unique ». La Saskatchewan compte une population et des groupes socioéconomiques diversifiés; les enseignants doivent donc être sensibles aux circonstances propres à chacun de leurs élèves ainsi qu'aux points de vue, aux antécédents et aux expériences de vie de la communauté. Ils doivent concevoir des possibilités d'apprentissage adaptées à ces contextes. Le paysage économique et culturel diversifié de la Saskatchewan évolue sans cesse. La compréhension mutuelle de divers points de vue améliorera l'expérience d'apprentissage pour tous les élèves.

Arts pratiques et appliqués de la 7e à la 12e année

De nombreuses possibilités sont offertes aux élèves dans le domaine des Arts pratiques et appliqués. Les choix aident les élèves à développer des habiletés personnelles, à acquérir des habiletés d'emploi en tant que débutants ou à poursuivre les occasions d'apprentis dans les métiers. Les élèves ont l'occasion d'explorer et de développer des cheminements de carrière.

Chaque programme d'études des Arts pratiques et appliqués se compose de modules configurés en cours proposés. Les cours des APA sont regroupés en fonction de thèmes en commun. Étant donné que différentes combinaisons de modules peuvent être choisies, les cours auront divers cheminements professionnels ou de carrière et à la formation postsecondaires ou aux possibilités en milieu de travail. Les élèves et les enseignants, en travaillant ensemble, ont la flexibilité de choisir les modules que les élèves souhaitent étudier.

La conception modulaire offre de la flexibilité et permet la participation de la communauté. La conception permet aux enseignants et aux écoles d'élaborer des offres uniques des APA qui reflètent les intérêts des élèves et les ressources de l'école et de la communauté. Des partenariats avec des organismes, les entreprises et les fournisseurs de services communautaires améliorent les possibilités d'apprentissage dans un contexte communautaire.

Les cours d'arts pratiques et appliqués peuvent être offerts de deux façons au sein d'une école - en tant que cours purs ou cours combinés. Un cours pur au niveau secondaire est un cours où des modules principaux sont enseignés, et les modules facultatifs sont sélectionnés du même programme d'études des APA pour un total de 100 heures. Un cours combiné est une configuration de modules recommandée d'un minimum de trois programmes d'études de cours purs des APA pour créer un cours du niveau intermédiaire d'un minimum de 50 heures ou un cours du niveau secondaire d'un total de 100 heures d'enseignement (1 crédit). *Les Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation* offre des recommandations pour la configuration des cours combinés aux niveaux intermédiaire et secondaire.

Cadre de référence de l'éducation fransaskoise

L'éducation fransaskoise englobe le programme d'enseignement-apprentissage en français langue première qui s'adresse aux enfants de parents ayant droit en vertu de l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'éducation fransaskoise soutient l'actualisation maximale du potentiel d'apprentissage de l'élève et, de manière intentionnelle, la construction langagière, identitaire et culturelle dans un contexte de dualité linguistique. L'élève peut ainsi manifester sa citoyenneté francophone, bilingue.

En Saskatchewan, les programmes d'études pour l'éducation fransaskoise :

- valorisent le français dans son statut de langue première;
- soutiennent le cheminement langagier, identitaire et culturel de l'élève;
- favorisent la construction, par l'élève, des savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-vivre ensemble et savoir-devenir comme citoyen et citoyenne francophone;
- soutiennent le développement du sens d'appartenance de l'élève à la communauté fransaskoise;
- favorisent la contribution de l'élève à la vitalité de la communauté fransaskoise;
- soutiennent la citoyenneté francophone, bilingue, de l'élève.

La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)

La *construction langagière, identitaire et culturelle* (CLIC) est un processus continu et dynamique au cours duquel l'élève développe sa compétence en français, son unicité et sa culture francophone. Ceci se fait en interaction avec d'autres personnes, ses groupes d'appartenance et son environnement. L'élève détermine la place de la langue française et de la culture francophone dans sa vie actuelle et dans celle de demain. L'élève nourrit son sens d'appartenance à la communauté fransaskoise. L'élève devient ainsi un citoyen ou une citoyenne francophone, bilingue, dans un contexte canadien de dualité linguistique.

La construction langagière permet à l'élève :

- de développer des façons de penser, de comprendre et de s'exprimer en français;
- d'avoir des pratiques langagières en français, au quotidien;
- de se sentir compétent ou compétente en français dans des contextes structurés et non structurés;
- d'interagir de manière spontanée en français dans sa vie personnelle, scolaire et sociale;
- d'utiliser la langue française dans les espaces publics;
- d'utiliser les médias et les technologies de l'information et des communications en français.

La construction identitaire permet à l'élève :

- de comprendre sa réalité francophone dans un contexte où se côtoient au moins deux langues qui n'occupent pas les mêmes espaces dans la société;
- d'exercer un pouvoir sur sa vie en français;
- d'expérimenter des façons d'agir en français dans des contextes non structurés;
- de s'engager dans une perspective d'ouverture à l'autre;
- d'avoir de l'influence sur une personne ou un groupe;
- d'adopter des habitudes de vie quotidienne en français;
- de prendre sa place dans la communauté fransaskoise;
- de se reconnaitre comme francophone, bilingue, aujourd'hui et à l'avenir.

La construction culturelle permet à l'élève :

- de s'approprier des façons de faire et de dire et de vivre ensemble propres aux cultures francophones : familiale, scolaire, locale, provinciale, nationale, internationale et virtuelle;
- d'explorer, de créer et d'innover dans des contextes structurés et non structurés;
- de créer des liens avec la communauté fransaskoise afin de nourrir son sens d'appartenance;
- de valoriser des référents culturels fransaskois et francophones;
- de créer des situations de vie en français avec les autres.

La construction langagière, identitaire et culturelle soutient le développement de la citoyenneté francophone, bilingue de l'élève. Cela lui permet :

- d'établir son réseau en français dans la communauté fransaskoise et francophone;
- de mettre en valeur ses compétences dans les deux langues officielles du Canada;
- de s'informer, de réfléchir et d'évaluer de manière critique ce qui se passe dans son milieu;
- de réfléchir de manière critique sur ses perceptions à l'égard de sa langue, de son identité et de sa culture francophones;
- de connaitre ses droits et ses responsabilités en tant que francophone;
- de comprendre le fonctionnement des institutions publiques et des organismes et services communautaires francophones;
- de vivre des expériences signifiantes pour elle ou lui dans la communauté fransaskoise;
- de contribuer au bienêtre collectif de la communauté fransaskoise.

Principes de l’enseignement et de l’apprentissage du français en immersion

Les principes de base suivants pour le programme d’immersion proviennent de la recherche effectuée en didactique des langues secondes. Cette recherche porte sur l’acquisition d’une deuxième langue, les pratiques pédagogiques efficaces, les expériences d’apprentissage signifiantes et la façon dont le cerveau fonctionne. Ces principes doivent être pris en compte constamment dans un programme d’immersion française.

Les occasions d'apprendre le français ne doivent en aucun cas être réservées à la classe de langue, mais doivent se trouver au contraire intégrées à tous les autres domaines d'étude obligatoires.

Le langage est un outil qui satisfait le besoin humain de communiquer, de s’exprimer, de véhiculer sa pensée. C’est, en outre, un instrument qui permet l’accès à de nouvelles connaissances.

Les élèves apprennent mieux la langue cible :

quand celle-ci est considérée comme un outil de communication

Dans la vie quotidienne, toute communication a un sens et un but : (se) divertir, (se) documenter, partager une opinion, chercher à résoudre des problèmes ou des conflits. Il doit en être ainsi de la communication effectuée dans le cadre des activités d'apprentissage et d'enseignement qui se déroulent en classe.

quand ils ont de nombreuses occasions de l’utiliser, en particulier en situation d’interaction

Il faut que les élèves aient de nombreuses occasions de s'exprimer à l'oral comme à l'écrit tout au long de la journée, dans divers contextes.

quand ils ont de nombreuses occasions de réfléchir à leur apprentissage

Les activités d'apprentissage doivent viser à faire prendre conscience à l'apprenant des stratégies dont il dispose pour la compréhension et la production en langue seconde : il s'agit de faire acquérir des « savoir-faire » pour habiliter l'apprenant à s'approprier des « savoirs ».

quand ils ont de nombreuses occasions d’utiliser la langue française comme outil de structuration cognitive

Les activités d’apprentissage doivent permettre aux élèves de développer une compétence langagière qui leur permet de s’exprimer en français en même temps qu’ils observent, explorent, résolvent des problèmes, réfléchissent et intègrent à leurs connaissances de nouvelles informations sur les langues et sur le monde qui les entoure.

quand les situations leur permettent de faire appel à leurs connaissances antérieures

Quand les élèves ont l’occasion d’activer leurs connaissances antérieures et de relier leur vécu à la situation d'apprentissage, ils font des liens et ajoutent à leur répertoire de stratégies pour soutenir la compréhension et pour faciliter l'accès à de nouvelles notions.

quand les situations d'apprentissage sont signifiantes et interactives

Quand les élèves s'engagent dans des expériences significatives, dans lesquelles il y a une intention de communication précise et un contexte de communication authentique, ils s'intéressent à leur apprentissage et ont tendance à faire le transfert de leurs acquis linguistiques à d'autres contextes.

quand il y a de nombreux et fréquents contacts avec le monde francophone et sa diversité linguistique et culturelle

Les contacts avec le monde francophone permettent aux élèves d'utiliser et d'enrichir leur langue seconde dans les situations vivantes, pertinentes et variées.

quand ils sont exposés à d'excellents modèles de langue

Il est primordial que l'école permette aux élèves d'entendre parler la langue française et de la lire le plus souvent possible, et que cette langue leur offre un très bon modèle.

Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la douzième année), Cadre commun des résultats d'apprentissages en français langue seconde – immersion (M-12), 1996, p. x.

Grandes orientations de l’apprentissage

Le ministère de l’Éducation de la Saskatchewan s’est donné trois grandes orientations pour l’apprentissage : **l’apprentissage tout au long de sa vie, le sens de soi, de ses racines et de sa communauté et une citoyenneté engagée.** Les grandes orientations de l'apprentissage représentent les caractéristiques et les savoir-être que l’on souhaite retrouver chez le finissant et la finissante de 12e année de la province. Les descriptions suivantes montrent l'éventail de connaissances (déclaratives, procédurales, conditionnelles ou métacognitives) que l’élève acquerra tout au long de son cheminement scolaire.

L’apprentissage tout au long de sa vie

(Orientation liée aux Buts de l’éducation suivants : Les aptitudes de base, L’apprentissage permanent, Un style de vie positif)

Les élèves sont curieux, observateurs et réfléchis dans leur imagination, leurs explorations et la construction de leurs savoirs. Ils montrent qu’ils possèdent les connaissances, aptitudes et dispositions nécessaires pour apprendre des diverses disciplines qui leur sont enseignées, des expériences culturelles qu’ils vivent et d’autres façons de connaitre le monde. De tels modes d’acquisition du savoir encouragent les élèves à apprécier les visions du monde des peuples autochtones et à mieux connaitre les autres, à mieux travailler avec eux et à mieux apprendre d’eux. Les élèves sont capables d’entreprendre une enquête et de collaborer aux expériences d’apprentissage qui répondent à leurs besoins et intérêts, et à ceux des autres. Par cet engagement, les élèves montrent leur passion de l’apprentissage permanent.

Dans le cadre de l’apprentissage aux cours des Arts pratiques et appliqués, les élèves acquerront un sens positif de l’identité et de l’efficacité par le développement d’habiletés pratiques et de connaissances. De nombreux programmes d’études des Arts pratiques et appliqués sont étroitement liés à des carrières que l’on trouve en Saskatchewan et, par conséquent, ils sont directement liés à l’apprentissage continu, que ce soit dans une carrière professionnelle ou par l’entremise de loisirs et d’intérêts personnels.

Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté*

(Orientation liée aux Buts de l’éducation suivants : La compréhension des autres et les relations avec autrui, La connaissance de soi-même et Le développement spirituel)

Les élèves possèdent un sentiment d’identité positif et comprennent comment il est façonné par les interactions dans leurs environnements naturel et construit. Ils sont capables de développer et de maintenir des relations profondes et d’apprécier les pratiques, langues et croyances diverses des Premières nations de la Saskatchewan et des multiples cultures de notre province. Grâce à ces relations, les élèves montrent leur empathie et une compréhension profonde d’eux-mêmes, des autres et de l’influence de leur place dans le monde sur leur identité. Les élèves s’efforcent de trouver un équilibre entre les différents aspects qui les caractérisent – intellectuel, émotionnel, physique et spirituel – et leur sens de soi, de leurs racines et de leur communauté s’en trouve renforcé.

Pour s'engager dans les Arts pratiques et appliqués, les élèves doivent non seulement utiliser les connaissances et les habiletés, mais aussi interagir les uns avec les autres. Dans les cours des Arts pratiques et appliqués, les élèves acquièrent des connaissances sur eux-mêmes, les autres et le monde qui les entoure. Ils utilisent leurs nouvelles connaissances et aptitudes pour approfondir leur identité actuelle et future. Les programmes des Arts pratiques et appliqués devraient être différents d'une école à l'autre afin de tenir compte de l'ensemble de la communauté. Les projets communautaires peuvent jouer un rôle clé dans les programmes des Arts pratiques et appliqués et à rapprocher l'école de la communauté.

Une citoyenneté engagée

(Orientation liée aux Buts de l'éducation suivants : Décisions affectant la carrière et le rôle du consommateur, La place dans la société et L'épanouissement par le changement).

Les élèves montrent de la confiance, du courage et de l'engagement pour amener des changements positifs pour le bénéfice de tous. Ils contribuent à la viabilité économique, sociale et environnementale des communautés locales et mondiales. Les décisions éclairées qu'ils prennent en matière de consommation, de carrière et de vie viennent soutenir des actions positives qui reconnaissent une relation plus large avec les environnements naturel et construit, et ils en prennent la responsabilité. Avec cette responsabilité, les élèves reconnaissent et respectent les avantages mutuels de la Charte, des Traités et d'autres droits et relations constitutionnels. Par cette reconnaissance, les élèves défendent leurs intérêts et ceux des autres, et agissent pour le bien commun en tant que citoyens engagés.

Des citoyens engagés ont de l'empathie envers ceux qui les entourent et contribuent au bienêtre de l'ensemble de la communauté. Les élèves du programme des Arts pratiques et appliqués apprennent la façon dont les nouvelles aptitudes et compétences leur permettent d'avoir un effet sur leur vie personnelle aussi bien que sur leur famille et la communauté. Les compétences et les aptitudes acquises dans les cours d'Arts pratiques et appliqués construisent un sentiment de confiance qui encourage une participation efficace des élèves dans leur monde.

* Le sens de ses racines définit le concept de notre relation à l'environnement et le savoir qui découle de cette relation.

Les compétences transdisciplinaires

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi quatre compétences transdisciplinaires : **la construction des savoirs, la construction identitaire et l'interdépendance, l'acquisition des littératies et l'acquisition du sens de la responsabilité sociale.** Ces compétences ont pour but d'appuyer l'apprentissage de l'élève.

La construction des savoirs

(liée à l'Apprentissage essentiel critique (AEC) Créativité et raisonnement critique)

C'est en construisant ses savoirs (c.-à-d. factuels, conceptuels, procéduraux et métacognitifs) que l'on apprend à connaitre et comprendre le monde qui nous entoure. Et c'est en réfléchissant et en apprenant en contexte, avec créativité et en faisant preuve de raisonnement critique, dans une variété de situations, indépendamment et avec les autres, que l'on acquiert une compréhension approfondie.

Réfléchir et apprendre en contexte

- Applique les connaissances, expériences et idées, de soi et des autres, à de nouveaux contextes.
- Analyse les connexions ou les relations entre et parmi les idées, expériences ou objets naturels ou construits.
- Reconnait qu'un contexte est un tout complexe composé de parties diverses.
- Analyse un contexte donné pour étudier comment les parties influencent chacune et le tout qui est formé.
- Explore les normes*, concepts, situations et expériences de plusieurs perspectives, cadres théoriques et visions du monde.

Réfléchir et apprendre avec créativité

- Manifeste de la curiosité et de l'intérêt à l'égard du monde, des expériences nouvelles, du matériel, ainsi que des évènements intrigants ou surprenants.
- Fait l'essai d'idées, hypothèses, suppositions éclairées et pensées intuitives.
- Explore des systèmes et des problèmes complexes à l'aide d'une variété d'approches, par exemple modèles, simulations, mouvement, réflexion sur soi-même et enquête.
- Crée ou reprend la conception d'objets, concepts, modèles, motifs, relations ou idées, en ajoutant, changeant, enlevant, combinant et séparant leurs éléments.
- Imagine et crée des images ou des métaphores centrales pour des matières ou des idées interdisciplinaires.

Réfléchir et apprendre en faisant appel au raisonnement critique

- Analyse et critique des objets, évènements, expériences, idées, théories, expressions, situations et autres phénomènes.
- Sait faire la différence entre les faits, les opinions, les convictions et les préférences.
- Applique divers critères pour évaluer idées, preuves, arguments, motifs et actions.
- Applique et évalue des stratégies différentes de résolution de problèmes et de prise de décision, et y réagit.
- Analyse les facteurs qui l'influencent et influencent les autres dans la capacité de faire des hypothèses et de penser clairement, de façon juste et en profondeur.

*Les normes peuvent inclure des privilèges non examinés (p. ex. droits non acquis, transfert de droits, immunité, exemptions, qui sont associés à la notion d'être « normal »), ce qui contribue à un déséquilibre du pouvoir obtenu par droit de naissance, position sociale ou concession, et offre un contexte particulier.

La construction identitaire et l'interdépendance

(liée aux AEC Développement personnel et social et Initiation à la technologie)

L'identité de l'individu se développe lorsqu'il interagit avec les autres et avec son environnement, et apprend des diverses expériences de la vie. Le développement d'un concept de soi positif, la capacité de vivre en harmonie avec autrui et la capacité et l'aptitude de prendre des décisions responsables au sujet du monde naturel et construit soutiennent le concept d'interdépendance. Dans le cadre de cette compétence, l'accent est mis sur la croissance et la réflexion personnelle, le souci des autres et la capacité de contribuer à un avenir durable.

Se comprendre, s'apprécier et prendre soin de soi (sur les plans intellectuel, émotionnel, physique et spirituel)

- Reconnait que les expériences, normes et antécédents linguistiques et culturels influencent l'identité, et influencent les comportements, valeurs et croyances d'un individu.
- Développe des habiletés et des connaissances, et la confiance, nécessaires pour faire des choix conscients qui contribuent au développement d'un concept de soi positif.
- Analyse l'influence de la société, de la communauté et de la famille (comme les privilèges reconnus et non reconnus) sur le développement de l'identité d'un individu.
- Fait preuve d'autonomie, de maitrise de soi et de la capacité d'agir avec intégrité.
- Prend des engagements personnels et apprend à défendre ses droits.

Comprendre, apprécier et prendre soin des autres

- Fait preuve d'ouverture d'esprit* et de respect envers tous.
- Apprend à mieux connaitre des personnes et des cultures diverses.
- Reconnait et respecte le fait que les gens ont des valeurs et des visions du monde qui peuvent ou non s'aligner avec ses propres valeurs et croyances.
- Apprécie la diversité des intérêts et des capacités des individus, qui leur permet de faire des contributions positives à la société.
- Défend les intérêts des autres.

Comprendre et apprécier l'interdépendance et la durabilité environnementales, économiques et sociales

- Examine l'influence des visions du monde sur la façon dont les individus comprennent l'interdépendance dans le monde naturel et le monde construit.
- Évalue la façon dont le développement durable dépend de l'interaction complexe et effective de facteurs économiques, environnementaux et sociaux.
- Analyse la façon dont les comportements, les choix et le raisonnement des individus affectent les choses vivantes et non vivantes, maintenant et à l'avenir.
- Étudie le potentiel pour le développement durable d'actions et de contributions de groupe ou individuelles.
- Montre son engagement envers des comportements qui contribuent au bien de la société, de l'environnement et de l'économie, à l'échelle locale, nationale et mondiale.

*L'ouverture d'esprit fait référence à un esprit ouvert aux nouvelles idées, et qui est libre de préjudices et de préjugés, de manière à créer un « espace éthique » entre une idée qui existe déjà et une idée nouvelle. (Ermine) [Traduction]

L'acquisition des littératies

(liée aux AEC Communication, Initiation à l'analyse numérique, Initiation à la technologie et Apprentissage autonome)

Les littératies fournissent de nombreux moyens d'interpréter le monde et d'en exprimer sa compréhension. Être littératié suppose la capacité d'appliquer des stratégies, habiletés et savoirs interreliés pour apprendre et communiquer avec les autres. La communication dans un monde intégré est de plus en plus multimodale. La communication et la construction de sens nécessite donc la maitrise de multiples modes de représentation. Chaque domaine d'étude développe une littératie propre à sa discipline (p. ex. la littératie scientifique, économique, physique, en santé, linguistique, numérique, esthétique, technologique, culturelle) et exige la compréhension et l'application de littératies multiples (p. ex. la capacité de comprendre, d'évaluer de façon critique et de communiquer selon des de multiples systèmes de construction de sens) qui permet aux élèves de participer pleinement à un monde en constante évolution.

Construire des savoirs liés à des types multiples de littératies

- Reconnait l'importance des littératies multiples dans la vie de tous les jours.
- Comprend que les littératies peuvent mettre en jeu des mots, des images, des nombres, des sons, des mouvements et d'autres représentations, et que ceux-ci peuvent avoir des interprétations et des significations différentes.
- Examine les interrelations entre les littératies et le savoir, la culture et les valeurs.
- Évalue les idées et l'information qu'on retrouve dans une variété de sources (p. ex. individus, bases de données, environnement naturel et construit).
- A accès à des technologies appropriées, et les utilise, pour examiner et approfondir des idées dans tous les domaines d'étude.

Explorer et interpréter le monde en utilisant des types multiples de littératies

- Étudie et trouve la logique derrière des idées et des expériences à l'aide d'une variété de stratégies, perspectives, ressources et technologies.
- Choisit et évalue de manière critique des sources et des outils d'information (y compris des sources numériques) en fonction de la tâche spécifique à laquelle ils sont appropriés.
- Utilise des types multiples de littératies pour remettre en question ce qu'il ou elle sait déjà et l'interprétation des notions déjà connues.
- Interprète des données quantitatives et qualitatives (y compris des données recueillies personnellement) se trouvant dans de l'information visuelle, sonore et textuelle réunie à partir de médias divers.
- Utilise des idées et des technologies de façons diverses et qui contribuent au jaillissement de nouvelles idées et perceptions.

Exprimer sa compréhension et communiquer ses idées en utilisant des types multiples de littératies

- Crée, calcule et communique en utilisant une variété de matériel, stratégies et technologies pour exprimer sa compréhension des idées et des expériences.
- Réagit aux autres en utilisant des types multiples de littératies et de manière responsable et éthique.
- Détermine et utilise des langages, des concepts et des démarches qui sont particuliers à une discipline lors de l'élaboration d'idées et de présentations.
- Communique ses idées, expériences et informations de façons qui sont inclusives, compréhensives et utiles pour les autres.
- Choisit et utilise des technologies appropriées pour communiquer efficacement et éthiquement la mise à jour des programmes expliquée.

L'acquisition du sens de la responsabilité sociale

(liée aux AEC Communication, Créativité et raisonnement critique, Développement personnel et social et Apprentissage autonome)

La responsabilité sociale est la capacité des gens à contribuer de manière positive à leur environnement physique, social et culturel. La responsabilité sociale exige que l'individu soit conscient des dons et défis uniques des autres personnes et des communautés, et des possibilités qui en résultent. Elle exige également la participation des autres pour créer un espace éthique* qui suscite le dialogue, répond à des inquiétudes et permet d'atteindre des buts communs.

Utiliser la démarche du raisonnement moral

- Évalue les conséquences possibles des diverses options envisagées sur soi-même, les autres et l'environnement dans une situation donnée.
- Prend en considération les implications de l'action envisagée lorsqu'on l'applique à d'autres situations.
- Applique systématiquement des valeurs† morales fondamentales telles que le « respect de tous ».
- Démontre une approche du raisonnement moral fondée sur les principes.
- Examine comment les valeurs et les principes ont été et continuent d'être utilisés par les individus et les cultures pour guider la conduite et les comportements.

S'impliquer dans le raisonnement et le dialogue communautariens

- Montre l'exemple de l'équilibre entre s'exprimer, écouter et réfléchir.
- S'assure que chaque personne a l'occasion de contribuer.
- Fait preuve de courage pour exprimer des perspectives différentes de manière constructive.
- Se sert de stratégies de recherche de consensus pour atteindre une compréhension commune.
- Est sensible à la diversité et aux différentes manières de participer, et les respecte.

Prendre l'initiative de l'action sociale

- Fait preuve de respect et d'engagement en matière de droits de la personne, de droits issus des traités et de durabilité de l'environnement.
- Contribue à l'harmonie et la résolution de conflits dans sa classe, son école, sa famille et sa communauté.
- Apporte son soutien de manière à respecter les besoins, l'identité, la culture, la dignité et les capacités de toutes les personnes.
- Soutient les individus en faisant des contributions en vue d'atteindre un but.
- Agit de manière responsable pour lutter contre la perception d'injustice ou d'inégalités envers soi-même ou les autres.

*Un espace éthique existe entre deux visions du monde séparées. Dans cet espace, nous « pouvons comprendre le système de savoirs l'un de l'autre » (Ermine, 2006) [Traduction]. Pour plus d'information, voir les ouvrages de Willie Ermine sur l'espace éthique.

Finalité et buts

La finalité du programme des Arts pratiques et appliqués de la 7e à la 12e année (6e - 12e au CEF) est de préparer les élèves à la vie active et à participer en tant que membres de la famille, de la communauté, en tant que citoyens, consommateurs et producteurs dans la société canadienne.

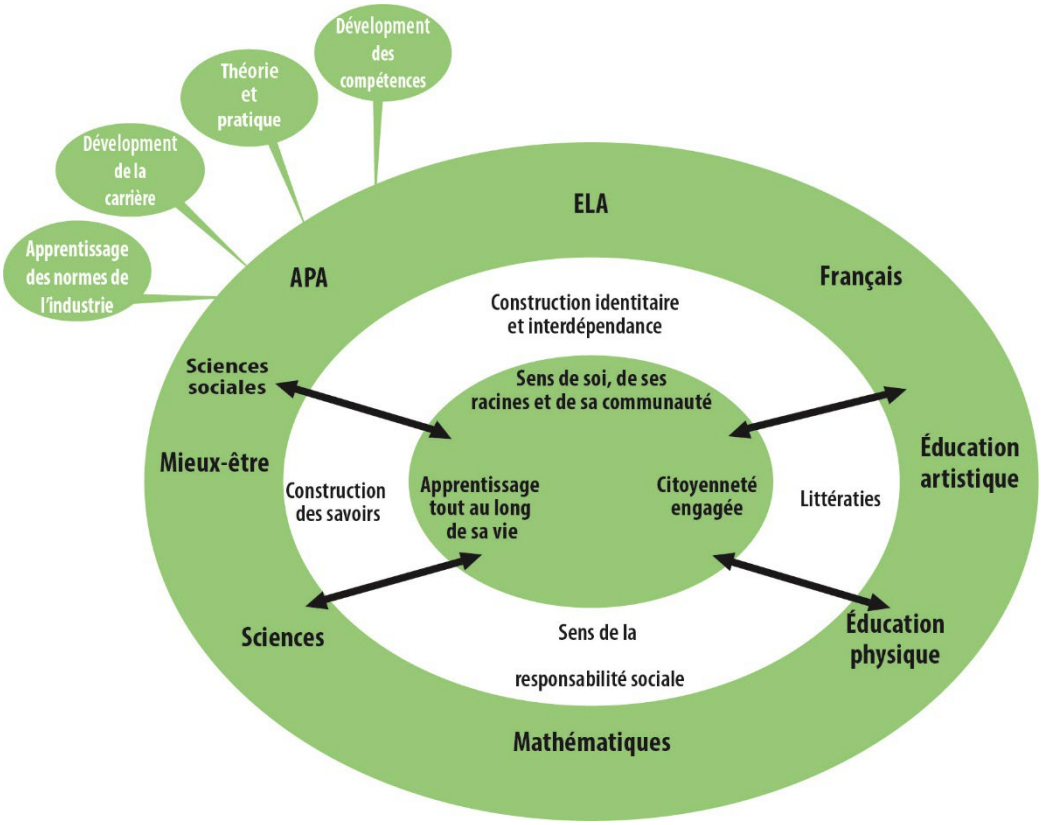

Les buts de l'apprentissage sont des énoncés généraux indiquant ce que les élèves devraient savoir et devraient être en mesure de faire une fois l'apprentissage dans un domaine d'études particulier terminé à la fin de la 12e année. Les buts du programme des Arts pratiques et appliqués de la 7e à la 12e (6e - 12e au CEF) année sont les suivants :

- **La théorie et la pratique** – Les élèves doivent être engagés dans un équilibre de la théorie et de la pratique pour l'apprentissage tout au long de la vie.
- **Le développement de la carrière** – Les élèves doivent avoir des possibilités de sensibilisation aux carrières, de l'exploration et de l'expérience des carrières.
- **L'apprentissage des normes de l'industrie** – Les élèves doivent acquérir un apprentissage des normes de l'industrie pour les aider à accéder à l'éducation, à la formation, et à l'emploi postsecondaires.
- **Le développement des compétences** – Les élèves doivent acquérir les compétences nécessaires pour entrer dans le monde du travail, y rester et y progresser.

Apprentissage par enquête

L'apprentissage par enquête est une approche philosophique de l'enseignement-apprentissage de la construction des savoirs favorisant une compréhension approfondie du monde. Cette approche est ancrée dans la recherche et dans les modèles constructivistes. Elle permet à l'enseignante d'aborder des concepts et du contenu à partir du vécu, des intérêts et de la curiosité des élèves pour donner du sens au monde qui les entoure. Elle facilite l'engagement actif dans un cheminement personnel, collaboratif et collectif tout en développant le sens de responsabilité et l'autonomie. Elle offre à l'élève des occasions :

- de développer des compétences tout au long de sa vie;
- d'aborder des problèmes complexes sans solution prédéterminée;
- de remettre en question des connaissances;
- d'expérimenter différentes manières de chercher une solution;
- d'approfondir son questionnement sur le monde qui l'entoure.

« Mon professeur (un Aîné) aimait que je pose des questions, ainsi, il était rassuré que j'aie bien compris ses enseignements. Il expliquait tous les détails, la signification et l'objet. Non seulement il en parlait, mais il me montrait! La communication, la créativité et le raisonnement critique étaient d'une grande importance. » Citation d'Albert Scott – [traduction]

Dans le programme des Arts pratiques et appliqués, l'enquête englobe la création de solutions aux défis grâce à l'application pratique des connaissances et des compétences. Cela comprend les processus pour obtenir ce que l'on connaît pour découvrir ce qui est inconnu. Lorsque les enseignants montrent aux élèves la façon de régler un défi et ensuite attribuent des défis supplémentaires ou semblables, les élèves ne construisent pas de nouvelles connaissances au moyen de la mise en œuvre; plutôt, ils ne font que pratiquer. Les deux sont des éléments nécessaires de l'acquisition de compétences dans le programme des Arts pratiques et appliqués, mais il ne faut pas les confondre. Si le moyen de se rendre à la fin de la situation a déjà été déterminé, il ne s'agit plus de régler les problèmes. Les élèves doivent également comprendre cette différence.

Dans l'apprentissage par enquête, l'élève vit un va-et-vient entre ses découvertes, ses perceptions et la construction d'un nouveau savoir. L'élève a ainsi le temps de réfléchir sur ce qui a été fait et sur la façon dont il l'a fait, ainsi que sur la façon dont cela lui serait utile dans d'autres situations d'apprentissage et dans la vie courante.

Un modèle d'enquête

L'enquête est un processus d'exploration et d'investigation qui structure l'organisation de l'enseignement-apprentissage. Ce modèle d'enquête a différentes phases non linéaires telles que *planifier, recueillir, traiter, créer, partager* et *évaluer*, avec des points de départ et d'arrivée variables. La réflexion métacognitive soutient ce processus. Des questions captivantes sur des sujets, problèmes ou défis se rapportant aux concepts et au contenu à l'étude déclenchent le processus d'enquête.

Une question captivante :

- s'inspire du vécu, des intérêts et de la curiosité de l'élève;
- provoque l'investigation pertinente des idées importantes et de la thématique principale;
- suscite une discussion animée et réfléchie, un engagement soutenu, une compréhension nouvelle et l'émergence d'autres questions;
- oblige à l'examen de différentes perspectives, à un regard critique sur les faits, à un appui des idées et une justification des réponses;
- incite à un retour constant et indispensable sur les idées maitresses, les hypothèses et les apprentissages antérieurs;
- favorise l'établissement de liens entre les nouveaux savoirs, l'expérience personnelle, l'accès à l'information par la mémoire et le transfert à d'autres contextes et matières.

Lors de cette démarche d'enquête, l'élève participe activement à l'élaboration des questions captivantes. Il garde sous différentes formes des traces de sa réflexion, de son questionnement, de ses réponses et des différentes perspectives. Cela peut devenir une source d'évaluation des apprentissages et du processus lui-même. Cette documentation favorise un regard en profondeur de ce que l'élève sait, comprend et peut faire.

Des questions captivantes dans le cadre des Arts pratiques et appliqués sont essentielles pour mobiliser et orienter les recherches des élèves, leur pensée critique, leur processus de résolution de problèmes et leur démarche de réflexion sur leur propre apprentissage. Ces questions comprennent les suivantes :

- Comment l'argent peut-il avoir une incidence positive ou négative sur la vie, la famille ou la communauté d'une personne?
- Quelles sont les possibilités de gagner de l'argent offertes dans ma communauté?
- Comment mes choix de carrière ont-ils une incidence sur mon potentiel de gain futur et sur les choix liés à mon mode de vie?
- Quelles activités de financement pourrait-on mener au profit de notre communauté?
- Mon plan financier est-il harmonisé avec mes objectifs et les appuie-t-il?
- Comment mon plan financier pourrait-il changer et évoluer au fil du temps?
- Comment mes choix de style de vie peuvent-ils avoir un effet sur mes pratiques financières et vice vers?
- De quelle façon les points de vue culturels, religieux et communautaires informent-ils les pratiques financières en ce qui concerne le gain, la dépense, l'emprunt, le partage, l'investissement et la protection?
- Quelle est la relation entre la santé financière et le bienêtre financier et la santé mentale, émotionnelle et physique et le bienêtre?
- Que signifie avoir pour une personne, une famille ou une communauté une bonne situation financière?
- Quelle est l'effet des événements mondiaux sur mes finances personnelles individuelles et l'économie communautaire?
- Quelle est l'incidence de la colonisation et du système des pensionnats sur l'autonomie financière des membres et des communautés des Premières Nations?
- Quelles sont les répercussions passées, actuelles et futures de la colonisation sur l'autonomie financière personnelle et communautaire?
- Quelle approche adaptée sur le plan culturel doit-on adopter à l'égard de l'enseignement et de l'apprentissage des finances?
- Pourquoi payons-nous de l'impôt?
- Quels sont les impôts et les taxes perçus par les gouvernements fédéral, provincial, municipal et des Premières Nations et de quelle façon sont-ils utilisés?
- Quelle est l'incidence des traités sur les finances individuelles et communautaires?
- Comment le travail autonome peut-il mener à l'autosuffisance financière?
- Quelle est l'incidence de fondements solides en littératie financière sur la réussite entrepreneuriale?
- Que signifie la capacité financière en tant que personne et que communauté?

Les questions ci-dessus ne sont que quelques exemples de questions qui doivent motiver l'enquête des élèves en vue d'une compréhension plus approfondie. L'interrogation efficace est essentielle pour l'enseignement et l'apprentissage des élèves, et devrait faire partie intégrante de la planification. L'interrogation devrait également être utilisée pour encourager les élèves à réfléchir au processus de l'enquête et à la documentation et l'évaluation de leur propre apprentissage.

Un programme d'études efficace des Arts pratiques et appliqués

Un programme d'études efficace des Arts pratiques et appliqués offre diverses possibilités d'apprentissage pertinentes, engageantes et authentiques qui sont motivées par l'intérêt de l'élève et guidées par l'apprentissage à l'école et au travail avec des liens qui unissent les deux. Les cours offerts mettent l'accent sur :

- la pertinence à la vie réelle;
- la formation pratique;
- les possibilités de perfectionnement professionnel;
- l'apprentissage des normes de l'industrie;
- les liens avec la communauté;
- l'harmonisation avec les besoins du marché du travail.

La pertinence à la vie réelle – Quel que soit l'objectif des élèves lors de l'inscription aux cours des APA, tel que développer des compétences à des fins personnelles, acquérir des compétences de débutant en emploi ou poursuivre des études postsecondaires ou une formation postsecondaire telle qu'une formation en apprentissage, il faut mettre l'apprentissage en contexte afin de les aider à voir son application et sa pertinence par rapport au monde réel.

La formation pratique – La formation pratique donne aux élèves la possibilité de pratiquer ce qu'ils ont appris à l'aide d'équipement et de matériel qui se trouve habituellement à la maison, dans la communauté ou dans le milieu de travail. Un équilibre de la théorie et de la pratique renforce les expériences d'apprentissage des élèves.

Les possibilités de perfectionnement professionnel – Les trois niveaux du continuum du perfectionnement professionnel – la conscience, l'exploration et l'expérience – devraient être appuyés. Les élèves améliorent leurs connaissances des traits personnels, des compétences et des préférences qui influencent les décisions de carrière ainsi que leurs connaissances des cheminements professionnels et de carrière. Ils explorent de nombreuses possibilités et peuvent commencer à faire l'expérience d'une carrière par le biais de placements professionnels spécialisés ou d'un apprentissage en classe qui appuient le peaufinage des compétences liées à une profession précise ou un emploi précis. Les possibilités pour les élèves d'acquérir des attestations de l'industrie contribueront à renforcer leurs possibilités d'emploi.

Les apprentissages des normes de l'industrie – Les apprentissages des normes de l'industrie font partie intégrante des programmes d'études des APA, qui veillent à ce que l'apprentissage des élèves soit à jour et pertinent par rapport aux normes et aux pratiques actuelles de l'industrie. Ces apprentissages peuvent aider les élèves à avoir accès aux études postsecondaires, ainsi qu'à des possibilités de formation et d'emploi.

Les liens avec la communauté - Les élèves reconnaissent l'importance de leurs efforts lorsqu'ils appliquent leurs connaissances, compétences et capacités à l'appui de projets communautaires créatifs et novateurs; ils deviennent des citoyens engagés ayant une contribution positive. De même, les placements professionnels au sein de la communauté aident à relier l'apprentissage à l'école à l'apprentissage en emploi. Les professionnels de la communauté qui servent de mentors peuvent encourager les élèves à élargir leurs intérêts en matière de carrière et travailler en vue d'atteindre leurs objectifs de carrière.

L'harmonisation avec les besoins du marché du travail – Les élèves peuvent rapidement voir l'importance et la pertinence de leur apprentissage lorsque l'apprentissage aux cours des APA est harmonisé avec les tendances et les possibilités sur le marché du travail dans la communauté.

Comment utiliser ce programme d'études

Les **résultats d'apprentissage** décrivent ce que l'élève est censé savoir et pouvoir faire à la fin de l'année ou du cours du secondaire dans un domaine d'étude donné. À ce titre, tous les résultats d'apprentissages doivent être atteints. Les résultats d'apprentissages orientent les activités de mesure et d'évaluation, de même que la planification du programme, des unités et des leçons.

Les résultats d'apprentissage décrivent les connaissances, habiletés et notions que les élèves doivent posséder à la fin de chaque niveau scolaire.

Entre autres caractéristiques, les résultats d'apprentissage :

- sont centrés sur ce que l'élève apprend plutôt que sur ce que l'enseignant ou l'enseignante enseigne;
- précisent les habiletés et les capacités, les connaissances et la compréhension, ainsi que les attitudes que l'élève est censé avoir acquises;
- sont observables, mesurables et réalisables;
- sont rédigés avec des verbes d'action et dans une langue professionnelle claire (le vocabulaire du domaine de l'éducation et de la matière en question);
- sont élaborés afin d'être atteints en contexte de manière à ce que l'apprentissage soit significatif et qu'il y ait un lien entre les matières;
- sont formulés en fonction de l'année et de la matière;
- sont soutenus par des indicateurs de réalisation qui reflètent la portée et la profondeur des attentes;
- tiennent compte de l'évolution de l'apprentissage et ont un lien avec la matière présentée dans les autres années lorsque cela est pertinent.

Les **indicateurs de réalisation** sont des exemples de ce que l'élève doit savoir ou pouvoir faire pour atteindre un résultat d'apprentissage donné. Au moment de planifier leur cours, les enseignants doivent bien connaitre l'ensemble des indicateurs de réalisation en cause, de manière à comprendre le résultat d'apprentissage dans toute sa portée et dans toute sa profondeur. Forts de cette compréhension, les enseignants peuvent élaborer leurs propres indicateurs adaptés aux intérêts, aux expériences et aux apprentissages passés de leurs élèves. Ces indicateurs de leur cru ne doivent cependant pas déroger du but visé par le résultat d'apprentissage.

Autres termes

Dans les programmes d'études, les termes suivants sont utilisés dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réalisation à des fins particulières **:**

y compris	délimite le contenu, la stratégie ou le contexte qui devra être évalué même si d'autres apprentissages peuvent être abordés
tel que; telle que **tels que; telles que**	présente des suggestions de contenu sans exclure d'autres possibilités
p. ex.	présente des exemples précis touchant un concept ou une stratégie

Vue d'ensemble des modules et des résultats d'apprentissage

Les modules principaux sont les modules obligatoires qui doivent être couverts dans des cours d'études purs, tels que la *Littératie financière 20, 30* pour des raisons de développement ou de sécurité. Des modules facultatifs sont choisis pour suivre chaque cours de 100 heures.

Numéro du module	Modules (Principal ou Facultatif)	Niveau	Durée suggérée	Module(s) Prérequis
FINL1	**Module 1 : Quelle est l'importance de l'argent?** Explorer la valeur et les fins de l'argent.	Débutant	2-4	Aucun
FINL2	**Module 2 : Le processus de prise de décisions (principal)** Appliquer des stratégies de prise de décision à divers scénarios financiers personnels et communautaires.	Débutant	3-5	Aucun
FINL3	**Module 3 : Établissement des objectifs (principal)** Élaborer des objectifs personnels à l'aide d'approches ou de modèles divers.	Débutant	2-3	Aucun
FINL4	**Module 4 : Sécurité de l'information (principal)** Examiner les méthodes de manutention et de l'entreposage des renseignements personnels et financiers en toute sécurité.	Débutant	3-5	Aucun
FINL5	**Module 5 : Valeur nette (principal)** Appliquer le concept de la valeur nette à des scénarios donnés.	Intermédiaire	3-5	Aucun
FINL6A	**Module 6A : Budgétisation - Éléments de base de la budgétisation (principal)** Examiner les principes d'établissement du budget.	Débutant	3-5	2
FINL6B	**Module 6B : Budgétisation – Créer et analyser des plans de dépenses (facultatif)** Élaborer et analyser des budgets mensuels et annuels en fonction du suivi du revenu et des dépenses.	Intermédiaire	3-5	6A
FINL6C	**Module 6C : Budgétisation - Mettre en application des plans de dépenses personnels (facultatif)** Créer et évaluer un plan de dépenses personnel fictif ou confidentiel.	Avancé	5-7	5, 6B
FINL7A	**Module 7A : Institutions financières - Exploration (principal)** Examiner les services de base qui sont habituellement fournis par les institutions financières pour accéder aux finances personnelles et pour leur gestion.	Débutant	2-6	Aucun

FINL7B	**Module 7B : Institutions financières - Objectif personnel et fonction (principal)** Évaluer les facteurs qui influent sur la sélection d'une institution financière.	Avancé	5-8	7A
FINL8	**Module 8 : Mener et surveiller les opérations financières (principal)** Explorer les documents et les processus utilisés pour mener et surveiller les opérations financières courantes.	Débutant	2-3	7A
FINL9	**Module 9 : Chèques (facultatif)** Explorer les caractéristiques des chèques et leurs utilisations.	Intermédiaire	2-3	7A
FINL10	**Module 10 : Le maintien des registres financiers (facultatif)** Tenir des registres financiers exacts.	Intermédiaire	4-8	8
FINL11	**Module 11 : Débits préautorisés et dépôts directs (facultatif)** Examiner l'utilisation de paiements préautorisés et des dépôts directs.	Intermédiaire	3-5	8
FINL12	**Module 12 : Des conseils financiers crédibles (principal)** Évaluer la façon de trouver des sources crédibles de conseils financiers.	Avancé	3-5	7B
FINL13	**Module 13 : Sources de revenus hors travail (facultatif)** Explorer des sources de revenus hors travail.	Intermédiaire	3-5	Aucun
FINL14A	**Module 14A : Impôts (principal)** Investiguer les impôts payés par les individus en Saskatchewan.	Débutant	5-8	Aucun
FINL14B	**Module 14B : Impôt, taxes et Premières Nations (principal)** Examiner la relation entre la taxation des membres des Premières Nations en Saskatchewan et au Canada.	Intermédiaire	2-3	14A
FINL14C	**Module 14C : Impôts sur le revenu personnel (principal)** Investiguer les impôts sur le revenu des individus.	Intermédiaire	5-10	14B
FINL15A	**Module 15A : Gagner un revenu (principal)** Effectuer des recherches sur les différentes façons de gagner un revenu.	Débutant	1-2	Aucun
FINL15B	**Module 15B : Paiement pour un travail (principal)** Évaluer les répercussions éthiques, financières et juridiques associées à différentes méthodes de paiement pour le travail.	Intermédiaire	6-10	15A

FINL15C	**Module 15C : Talon de paie et déductions (principal)** Examiner les composantes d'un talon de paie.	Intermédiaire	2-4	15A
FINL16	**Module 16 : Opérations de biens et de services (facultatif)** Analyser comment les opérations de biens et de services ont lieu.	Intermédiaire	4-6	Aucun
FINL17A	**Module 17A : Mode de vie et carrière A (facultatif)** Explorer les possibilités de carrière à l'appui de ses objectifs du mode de vie souhaité.	Débutant	2-3	Aucun
FINL17B	**Module 17B : Mode de vie et carrière B (facultatif)** Évaluer la viabilité de sa carrière choisie à l'appui d'un mode de vie futur souhaité**.**	Intermédiaire	3-5	17A
FINL18	**Module 18 : Congés (facultatif)** Enquêter sur les congés de travail offerts en Saskatchewan et leur incidence potentielle sur ses finances.	Avancé	3-5	Aucun
FINL19	**Module 19 : La planification de la retraite (facultatif)** Évaluer la valeur de la planification de la retraite dans le cadre d'un plan financier personnel.	Intermédiaire	5-7	6B, 14C
FINL20	**Module 20 : Taux d'intérêt (principal)** Examiner le concept du taux d'intérêt.	Débutant	3-5	Aucun
FINL21	**Module 21 : Financement des études et de la formation postsecondaires (principal)** Explorer les options pour le financement des études et de la formation postsecondaires.	Intermédiaire	5-7	6A
FINL22A	**Module 22A : Types de crédit (principal)** Examiner les divers types de crédit et de produits de crédit à la disposition des particuliers.	Débutant	7-10	4, 5, 20
FINL22B	**Module 22B : Rapports de crédit et cotes de crédit (principal)** Examiner les facteurs qui ont une incidence sur son dossier de crédit.	Intermédiaire	7-10	22A
FINL22C	**Modules 22C : Historique de crédit (facultatif)** Analyser l'historique de crédit.	Avancé	7-10	22A
FINL22D	**Module 22D : L'obtention et le maintien du crédit (principal)** Examiner le processus d'obtention de crédit, y compris le rôle des versements initiaux et des calculs de crédit.	Intermédiaire	7-10	22A

FINL22E	**Module 22E : Les attitudes à l'égard du crédit (facultatif)** Explorer les divers points de vue d'une personne à l'égard du crédit.	Débutant	5-8	Aucun
FINL23	**Module 23 : Types de cartes de paiement (facultatif)** Effectuer une recherche sur les différents types de cartes de paiement.	Débutant	2-4	4
FINL24	**Module 24 : Contrats (principal)** Examiner les composantes des contrats financiers et les considérations légales qui y sont associées.	Intermédiaire	3-5	4
FINL25	**Module 25 : Hypothèques (facultatif)** Étudier le processus de négociation et de l'obtention d'un prêt hypothécaire.	Avancé	8-10	22D, 24
FINL26A	**Module 26A : Gestion de problèmes d'endettement A (principal)** Analyser l'utilisation et la surutilisation potentielles du crédit par des particuliers**.**	Intermédiaire	4-7	22D, 22E
FINL26B	**Module 26B : Gestion de problèmes d'endettement B (principal)** Examiner les processus et les solutions de rechange à la faillite personnelle en Saskatchewan.	Avancé	3-5	26A
FINL27	**Module 27 : Plans pour les téléphones cellulaires (facultatif)** Examiner des plans pour les téléphones cellulaires.	Débutant	1-3	Aucun
FINL28A	**Module 28A : Achat, location et crédit-bail (principal)** Différencier entre l'achat, la location et le crédit-bail**.**	Intermédiaire	3-5	24
FINL28B	**Module 28B : Véhicules - L'achat par rapport à la location (principal)** Examiner les processus d'achat et de la location d'un véhicule.	Avancé	5-7	28A
FINL28C	**Module 28C : Logement : Location (principal)** Évaluer les facteurs en cause dans la location de maison.	Intermédiaire	3-4	28A
FINL28D	**Module 28D : Logement : L'achat d'une maison (facultatif)** Évaluer les facteurs en cause dans l'achat d'une maison.	Avancé	3-5	28A
FINL29A	**Module 29A : Épargne (principal)** Examiner les principes d'économiser de l'argent.	Débutant	1-3	Aucun
FINL29B	**Module 29B : Économiser et investir (principal)** Distinguer entre l'épargne et l'investissement.	Débutant	1-2	20, 29A

FINL29C	**Module 29C : Critères à prendre en considération au moment d'investir (facultatif)** Explorer les critères d'investissement.	Intermédiaire	1-2	29B
FINL29D	**Module 29D : Les marchés boursiers et les options d'investissement (facultatif)** Évaluer les marchés boursiers et les options d'investissement.	Intermédiaire	5-10	4, 29B
FINL29E	**Module 29 E : Instruments de placement (facultatif)** Comparer les différents instruments de placement	Intermédiaire	2-4	29D
FINL29F	**Module 29F : Investissements éthiques et socialement responsables (facultatif)** Rechercher des possibilités d'investissements éthiques et socialement responsables.	Avancé	2-3	29D
FINL29G	**Module 29G : Portefeuille de placement (facultatif)** Construire un portefeuille de placement qui comprend des objectifs d'investissement à court, à moyen et à long terme.	Avancé	10-15	5, 29E
FINL30A	**Module 30A : Assurances - Principes d'assurance (facultatif)** Explorer l'importance de la protection contre les pertes financières.	Débutant	2-3	4
FINL30B	**Module 30B : Assurances - Application des polices d'assurance (facultatif)** Examiner et envisager le processus de réclamation d'assurance.	Avancé	2-3	30A
FINL31A	**Module 31A : Dons de bienfaisance (facultatif)** Explorer les dons à des organismes de bienfaisance enregistrés, à des organismes sans but lucratif et à des bonnes causes dans le cadre de son plan financier.	Débutant	3-5	Aucun
FINL31B	**Module 31B : Investir dans les organismes de bienfaisance enregistrés, les organismes sans but lucratif et les bonnes causes (facultatif)** Examiner le travail des organismes de bienfaisance enregistrés, des organismes sans but lucratif et des bonnes causes.	Intermédiaire	2-5	31A
FINL31C	**Module 31C : Projet de collecte de fonds pour un organisme de bienfaisance (facultatif)** Collaborer afin de planifier et de mettre en œuvre un projet de collecte de fonds dans sa communauté ou à l'école.	Avancé	10-15	31B

FINL32	**Module 32 : Microéconomie (facultatif)** Explorer les facteurs économiques qui ont une incidence sur les décisions financières personnelles ou communautaires.	Avancé	3-5	Aucun
FINL33	**Module 33 : Macroéconomie (facultatif)** Examiner l'incidence de l'investissement sur l'économie à l'échelle locale, provinciale et nationale.	Avancé	2-4	Aucun
FINL34	**Module 34 : Fraudes, hameçonnage et escroqueries (principal)** Explorer les risques financiers liés à la fraude, aux hameçonnages et aux escroqueries.	Débutant	3-5	4
FINL35	**Module 35 : Opérations devises (facultatif)** Examiner les opérations sur devises.	Avancé	3-5	Aucun
FINL36	**Module 36 : Possibilités de carrière dans le secteur financier (principal)** Explorer les possibilités de carrière dans le secteur financier en Saskatchewan et au Canada.	Débutant	3-5	Aucun
FINL80A, B	**Module 80 A, B : Préparation travail-études (facultatif)** Se préparer pour le placement professionnel.	Intermédiaire/ Avancé	3-5	Aucun
FINL81A, B	**Module 81 A, B : Placement travail-études (facultatif)** Vivre une expérience de placement professionnel.	Intermédiaire/ Avancé	25-50	80A, B
FINL82A, B	**Module 82 A, B : Suivi travail-études (facultatif)** Relier son expérience de placement professionnel aux objectifs personnels et de carrière.	Intermédiaire/ Avancé	2-4	81A, B
FINL99A, B	**Module 99 A, B : Études approfondies (facultatif)**	Intermédiaire/ Avancé	10-25	

Configurations suggérées pour les cours

La littératie financière 20				
Numéro du module	**Modules (Principal ou Facultatif)**	**Niveau**	**Durée suggérée**	**Module(s) Prérequis**
FINL1	**Module 1 : Quelle est l'importance de l'argent?** Explorer la valeur et les fins de l'argent.	Débutant	2-4	Aucun
FINL2	**Module 2 : Le processus de prise de décisions (principal)** Appliquer des stratégies de prise de décision à divers scénarios financiers personnels et communautaires.	Débutant	3-5	Aucun
FINL3	**Module 3 : Établissement des objectifs (principal)** Élaborer des objectifs personnels à l'aide d'approches ou de modèles divers.	Débutant	2-3	Aucun
FINL4	**Module 4 : Sécurité de l'information (principal)** Examiner les méthodes de manutention et de l'entreposage des renseignements personnels et financiers en toute sécurité.	Débutant	3-5	Aucun
FINL5	**Module 5 : Valeur nette (principal)** Appliquer le concept de la valeur nette à des scénarios donnés.	Intermédiaire	3-5	Aucun
FINL6A	**Module 6A : Budgétisation - Éléments de base de la budgétisation (principal)** Examiner les principes d'établissement du budget.	Débutant	3-5	2
FINL6B	**Module 6B : Budgétisation – Créer et analyser des plans de dépenses (facultatif)** Élaborer et analyser des budgets mensuels et annuels en fonction du suivi du revenu et des dépenses.	Intermédiaire	3-5	6A
FINL7A	**Module 7A : Institutions financières - Exploration (principal)** Examiner les services de base qui sont habituellement fournis par les institutions financières pour accéder aux finances personnelles et pour leur gestion.	Débutant	2-6	Aucun
FINL8	**Module 8 : Mener et surveiller les opérations financières (principal)** Explorer les formulaires, les documents et les processus utilisés pour mener et surveiller les opérations financières courantes.	Débutant	2-3	7A

FINL9	**Module 9 : Chèques (facultatif)** Explorer les caractéristiques des chèques et leurs utilisations.	Intermédiaire	2-3	7A
FINL10	**Module 10 : Le maintien des registres financiers (facultatif)** Tenir des registres financiers exacts.	Intermédiaire	4-8	8
FINL11	**Module 11 : Débits préautorisés et dépôts directs (facultatif)** Examiner l'utilisation de paiements préautorisés et des dépôts directs.	Intermédiaire	3-5	8
FINL14A	**Module 14A : Impôts (principal)** Investiguer les impôts payés par les individus en Saskatchewan.	Débutant	5-8	Aucun
FINL15A	**Module 15A : Gagner un revenu (principal)** Effectuer des recherches sur les différentes façons de gagner un revenu.	Débutant	1-2	Aucun
FINL15B	**Module 15B : Paiement pour un travail (principal)** Évaluer les répercussions éthiques, financières et juridiques associées à différentes méthodes de paiement pour le travail.	Intermédiaire	6-10	15A
FINL15C	**Module 15C : Talon de paie et déductions (principal)** Examiner les composantes d'un talon de paie.	Intermédiaire	2-4	15A
FINL16	**Module 16 : Opérations de biens et de services (facultatif)** Analyser comment les opérations de biens et de services ont lieu.	Intermédiaire	4-6	Aucun
FINL17A	**Module 17A : Mode de vie et carrière A (facultatif)** Explorer les possibilités de carrière à l'appui de ses objectifs du mode de vie souhaité.	Débutant	2-3	Aucun
FINL20	**Module 20 : Taux d'intérêt (principal)** Examiner le concept du taux d'intérêt.	Débutant	3-5	Aucun
FINL22A	**Module 22A : Types de crédit (principal)** Examiner les divers types de crédit et de produits de crédit à la disposition des particuliers.	Débutant	7-10	4, 5, 20
FINL22B	**Module 22B : Rapports de crédit et cotes de crédit (principal)** Examiner les facteurs qui ont une incidence sur son dossier de crédit.	Intermédiaire	7-10	22A

FINL22D	**Module 22D : L'obtention et le maintien du crédit (principal)** Examiner le processus d'obtention de crédit, y compris le rôle des versements initiaux et des calculs de crédit.	Intermédiaire	7-10	22A
FINL22E	**Module 22E : Les attitudes à l'égard du crédit (facultatif)** Explorer les divers points de vue d'une personne à l'égard du crédit.	Débutant	5-8	Aucun
FINL23	**Module 23 : Types de cartes de paiement (facultatif)** Effectuer une recherche sur les différents types de cartes de paiement.	Débutant	2-4	4
FINL24	**Module 24 : Contrats (principal)** Examiner les composantes des contrats financiers et les considérations légales qui y sont associées.	Intermédiaire	3-5	4
FINL26A	**Module 26A : Gestion de problèmes d'endettement A (principal)** Analyser l'utilisation et la surutilisation potentielles du crédit par des particuliers**.**	Intermédiaire	3-5	22D, 22E
FINL27	**Module 27 : Plans pour les téléphones cellulaires (facultatif)** Examiner des plans pour les téléphones cellulaires.	Débutant	3-5	Aucun
FINL28A	**Module 28A : Achat, location et crédit-bail (principal)** Différencier entre l'achat, la location et le crédit-bail**.**	Intermédiaire	1-3	24
FINL29A	**Module 29A : Épargne (principal)** Examiner les principes d'économiser de l'argent.	Débutant	1-3	Aucun
FINL29B	**Module 29B : Économiser et investir (principal)** Distinguer entre l'épargne et l'investissement.	Débutant	1-2	20, 29A
FINL29C	**Module 29C : Critères à prendre en considération au moment d'investir (facultatif)** Explorer les critères d'investissement.	Débutant	1-2	29B
FINL29D	**Module 29D : Les marchés boursiers et les options d'investissement (facultatif)** Évaluer les marchés boursiers et les options d'investissement.	Intermédiaire	5-10	4, 29D
FINL30A	**Module 30A : Assurances - Principes d'assurance (facultatif)** Explorer l'importance de la protection contre les pertes financières.	Débutant	2-3	4

FINL31A	**Module 31A : Dons de bienfaisance (facultatif)** Explorer les dons à des organismes de bienfaisance enregistrés, à des organismes sans but lucratif et à des bonnes causes dans le cadre de son plan financier.	Débutant	3-5	Aucun
FINL31B	**Module 31B : Investir dans les organismes de bienfaisance enregistrés, les organismes sans but lucratif et les bonnes causes (facultatif)** Examiner le travail des organismes de bienfaisance enregistrés, des organismes sans but lucratif et des bonnes causes.	Intermédiaire	2-5	31A
FINL34	**Module 34 : Fraudes, hameçonnage et escroqueries (principal)** Explorer les risques financiers liés à la fraude, aux hameçonnages et aux escroqueries.	Débutant	3-5	4
FINL36	**Module 36 : Possibilités de carrière dans le secteur financier (principal)** Explorer les possibilités de carrière dans le secteur financier en Saskatchewan et au Canada.	Débutant	3-5	Aucun
FINL80A	**Module 80A : Préparation travail-études (facultatif)** Se préparer pour le placement professionnel.	Intermédiaire	3-5	Aucun
FINL81A	**Module 81A : Placement travail-études (facultatif)** Vivre une expérience de placement professionnel.	Intermédiaire	25-50	80A
FINL82A	**Module 82A: Suivi travail-études** Relier son expérience de placement professionnel aux objectifs personnels et de carrière.	Intermédiaire	2-4	81A
99A	**Module 99A : Études approfondies (facultatif)**	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	
	MINIMUM		100	

La littératie financière 30				
FINL6C	**Module 6C : Budgétisation - Mise en œuvre du budget personnel (facultatif)** Créer et évaluer un plan de dépenses personnel fictif ou confidentiel.	Avancé	5-7	5, 6B
FINL7B	**Module 7B : Institutions financières - Objectif personnel et fonction (principal)** Évaluer les facteurs qui influent sur la sélection d'une institution financière.	Avancé	5-8	7A
FINL12	**Module 12 : Des conseils financiers crédibles (principal)** Évaluer la façon de trouver des sources crédibles de conseils financiers.	Avancé	3-5	7B
FINL13	**Module 13 : Sources de revenus hors travail (facultatif)** Explorer des sources de revenus hors travail.	Intermédiaire	3-5	Aucun
FINL14B	**Module 14B : Impôts, taxes et Premières Nations (principal)** Examiner la relation entre la taxation des membres des Premières Nations en Saskatchewan et au Canada.	Intermédiaire	2-3	14A
FINL14C	**Module 14C : Impôts sur le revenu personnel (principal)** Investiguer les impôts sur le revenu des individus.	Intermédiaire	5-10	14B
FINL17B	**Module 17B : Mode de vie et carrière B (facultatif)** Évaluer la viabilité de sa carrière choisie à l'appui d'un mode de vie futur souhaité**.**	Intermédiaire	3-5	17A
FINL18	**Module 18 : Congés (facultatif)** Enquêter sur les congés de travail offerts en Saskatchewan et leur incidence potentielle sur ses finances.	Avancé	3-5	Aucun
FINL19	**Module 19 : La planification de la retraite (facultatif)** Évaluer la valeur de la planification de la retraite dans le cadre d'un plan financier personnel.	Intermédiaire	5-7	6B, 14C
FINL21	**Module 21 : Financement des études et de la formation postsecondaires (principal)** Explorer les options pour le financement des études et de la formation postsecondaires.	Intermédiaire	5-7	6A
FINL22C	**Module 22C : Historique de crédit (facultatif)** Analyser l'historique de crédit.	Avancé	7-10	22A
FINL25	**Module 25 : Hypothèques (facultatif)** Étudier le processus de négociation et de l'obtention d'un prêt hypothécaire.	Avancé	8-10	22D, 24

FINL26B	**Module 26B : Gestion de problèmes d'endettement B (principal)** Examiner les processus et les solutions de rechange à la faillite personnelle en Saskatchewan.	Avancé	3-5	26A
FINL28B	**Module 28B : Véhicules - L'achat par rapport à la location (principal)** Examiner les processus d'achat et de la location d'un véhicule.	Avancé	5-7	28A
FINL28C	**Module 28C : Logement : Location (principal)** Évaluer les facteurs en cause dans la location de maison.	Intermédiaire	3-4	28A
FINL28D	**Module 28D : Logement : L'achat d'une maison (facultatif)** Évaluer les facteurs en cause dans l'achat d'une maison.	Avancé	3-5	28A
FINL29E	**Module 29E : Instruments de placement (facultatif)** Comparer les différents instruments de placement.	Intermédiaire	2-4	29D
FINL29F	**Module 29F : Investissements éthiques et socialement responsables (facultatif)** Rechercher des possibilités d'investissements éthiques et socialement responsables.	Avancé	2-3	29D
FINL29G	**Module 29G : Portefeuille de placement (facultatif)** Construire un portefeuille de placement qui comprend des objectifs d'investissement à court, à moyen et à long terme.	Avancé	10-15	5, 29E
FINL30B	**Module 30B : Assurances - Application des polices d'assurance (facultatif)** Examiner et envisager le processus de réclamation d'assurance.	Avancé	2-3	30A
FINL31C	**Module 31C : Projet de collecte de fonds pour un organisme de bienfaisance (facultatif)** Collaborer afin de planifier et de mettre en œuvre un projet de collecte de fonds dans sa communauté ou à l'école.	Avancé	10-15	31B
FINL32	**Module 32 : Microéconomie (facultatif)** Explorer les facteurs économiques qui ont une incidence sur les décisions financières personnelles ou communautaires.	Avancé	3-5	Aucun
FINL33	**Module 33 : Macroéconomie (facultatif)** Examiner l'incidence de l'investissement sur l'économie à l'échelle locale, provinciale et nationale.	Avancé	2-4	Aucun

FINL35	**Module 35 : Opération devises (facultatif)** Examiner les opérations sur devises.	Avancé	3-5	Aucun
FINL80B	**Module 80B : Préparation travail-études (facultatif)** Préparer pour le placement professionnel.	Avancé	3-5	Aucun
FINL81B	**Module 81B : Placement travail-études (facultatif)** Vivre une expérience de placement professionnel.	Avancé	25-50	80B
FINL82B	**Module 82B : Suivi travail-études (facultatif)** Relier son expérience de placement professionnel aux objectifs personnels et de carrière.	Avancé	2-4	81B
FINL99B	**Module 99B : Études approfondies (facultatif)**	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	
	MINIMUM		100	

Modules suggérés pour les cours combinés d'APA pour le niveau intermédiaire

La littératie financière 20				
Numéro du module	**Modules**	**Niveau**	**Durée suggérée**	**Module(s) Préréquis**
FINL1	**Module 1 : Quelle est l'importance de l'argent?** Explorer la valeur et les fins de l'argent.	Débutant	2-4	Aucun
FINL2	**Module 2 : Le processus de prise de décisions (principal)** Appliquer des stratégies de prise de décision à divers scénarios financiers personnels et communautaires.	Débutant	3-5	Aucun
FINL3	**Module 3 : Établissement des objectifs (principal)** Élaborer des objectifs personnels à l'aide d'approches ou de modèles divers.	Débutant	2-3	Aucun
FINL4	**Module 4 : Sécurité de l'information (principal)** Examiner les méthodes de manutention et de l'entreposage des renseignements personnels et financiers en toute sécurité.	Débutant	3-5	Aucun
FINL6A	**Module 6A : Budgétisation - Éléments de base de la budgétisation (principal)** Examiner les principes d'établissement du budget.	Débutant	3-5	2
FINL7A	**Module 7A : Institutions financières - Exploration (principal)** Examiner les services de base qui sont habituellement fournis par les institutions financières pour accéder aux finances personnelles et pour leur gestion.	Débutant	2-6	Aucun
FINL8	**Module 8 : Mener et surveiller les opérations financières (principal)** Explorer les formulaires, les documents et les processus utilisés pour mener et surveiller les opérations financières courantes.	Débutant	2-3	7A
FINL15A	**Module 15A : Gagner un revenu (principal)** Effectuer des recherches sur les différentes façons de gagner un revenu.	Débutant	1-3	Aucun
FINL17A	**Module 17A : Mode de vie et carrière A (facultatif)** Explorer les possibilités de carrière à l'appui de ses objectifs du mode de vie souhaité.	Débutant	2-3	Aucun

FINL23	**Module 23 : Types de cartes de paiement (facultatif)** Effectuer une recherche sur les différents types de cartes de paiement.	Débutant	2-4	4
FINL27	**Module 27 : Plans pour les téléphones cellulaires (facultatif)** Examiner des plans pour les téléphones cellulaires.	Débutant	1-3	Aucun
FINL29A	**Module 29A : Épargne (principal)** Examiner les principes d'économiser de l'argent.	Débutant	1-3	Aucun
FINL34	**Module 34 : Fraudes, hameçonnage et escroqueries (principal)** Explorer les risques financiers liés à la fraude, aux hameçonnages et aux escroqueries.	Débutant	3-5	4

Modules suggérés pour les cours combinés d'arts pratiques et appliqués au secondaire

Répondre aux besoins et aux intérêts des élèves devrait être l'objectif principal lors de la sélection des modules pour configurer un cours d'arts pratiques et appliqués combiné au secondaire. L'approche utilisée (p. ex. horizontale, aléatoire ou verticale) guidera la sélection des modules au sein de la configuration de chaque cours d'arts pratiques et appliqués combiné. Pour plus d'information, veuillez consulter les lignes directrices sur les cours combinés des programmes d'études des Arts pratiques et appliqués au niveau secondaire dans le document *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation* disponible sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Modules

Module 1 : Qu'elle est l'importance de l'argent? (principal)		
Durée suggérée : 2 à 4 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Explorer la valeur et les fins de l'argent.	a. Explore les réponses habituelles aux questions telles que : • Pourquoi les personnes et les communautés ont-elles besoin d'argent? • De combien d'argent une personne a-t-elle réellement besoin? • Quelles sont les décisions financières habituelles auxquelles les personnes et les communautés font face en ce qui concerne l'argent? • Quelle est l'incidence des décisions personnelles concernant l'argent sur soi-même et sur les autres? • Pourquoi est-il important de contrôler ses habitudes de dépense et d'économie? • Pourquoi est-ce important de gérer ses finances personnelles et les finances communautaires? • Qu'est-ce qui influence la perception de l'argent et sa valeur? b. Discute des raisons pour lesquelles on valorise l'argent (p. ex. la sureté et la sécurité, la capacité d'avoir des choix, le confort et le contrôle, la capacité de redonner et de partager, l'aventure et la liberté). c. Explique le concept de cout de renonciation : pour chaque décision relative à l'argent, il faut faire un compromis.	

Module 2 : Le processus de prise de décisions (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Appliquer des stratégies de prise de décision à divers scénarios financiers personnels et communautaires.	a. Discute de l'incidence que des facteurs tels que les besoins, les désirs, les habitudes, les valeurs, les risques, les influences économiques et la situation financière actuelle de la personne peuvent avoir sur ses décisions. b. Identifie et effectue un jeu de rôles de différents scénarios utilisant des stratégies de prise de décision telles que l'angoisse, la procrastination, la spontanéité, la conformité et la sécurité. c. Analyse l'efficacité des diverses stratégies de prise de décisions appliquées à des scénarios financiers personnels et communautaires donnés.	

	d. Discute de la façon dont les diverses stratégies de prise de décisions peuvent être utilisées pour des situations diverses

Module 3 : Établissement des objectifs (principal)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Élaborer des objectifs personnels à l'aide d'approches ou de modèles divers.	a. Fait la différence entre les besoins et les désirs. b. Réfléchit à ses besoins et ses désirs personnels (p. ex. journal intime). c. Discute de l'importance de se fixer des objectifs dans sa vie. d. Explore les caractéristiques de divers modèles (p. ex. SMART ou Spécifique, Mesurable, Axé sur un auditoire, Réaliste et Temporel) et approches (collaboration, consultation avec un mentor, des ainés ou des dirigeants communautaires) décisionnels et d'établissement des objectifs. e. Élabore des objectifs personnels à court, à moyen et à long terme qui comprennent des objectifs pour développer ses compétences personnelles et sa confiance pour gérer son argent ou ses finances.

Module 4 : Sécurité de l'information (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner les méthodes de manutention et de l'entreposage des renseignements personnels et financiers en toute sécurité.	a. Identifie divers documents, tels que les reçus, les relevés bancaires, les demandes d'emploi, les curriculums vitae et les passeports qui contiennent des renseignements de nature délicate que d'autres pourraient utiliser de façon frauduleuse. b. Reconnaît si les renseignements personnels (p. ex. un numéro d'assurance sociale, des numéros de compte, des mots de passe, des renseignements dans le passeport) devraient demeurer confidentiels. c. Détermine la façon dont les documents qui contiennent des renseignements de nature délicate peuvent être conservés et protégés à l'aide de divers outils et de différentes techniques tels qu'un coffre-fort, un coffret de sécurité à l'épreuve du feu, un dossier électronique sécurisé et le déchiquetage. d. Évalue le besoin de protéger les renseignements sur les cartes de crédit et débit tels que le numéro de la carte, la valeur de vérification de carte ou le code de vérification de carte et le numéro d'identification personnel. e. Discute du niveau de sécurité associé aux méthodes de paiement courantes telles que l'argent comptant, les chèques, le transfert

	électronique, les cartes de crédit, la traite bancaire, la traite bancaire tirée d'un compte de fiducie et les cartes de crédit prépayées.

Module 5 : Valeur nette (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Appliquer le concept de la valeur nette à des scénarios variés donnés.	a. Distingue entre les actifs et les passifs financiers. b. Distingue entre les actifs qui prennent de la valeur et les actifs qui perdent de la valeur. c. Détermine la valeur nette d'un bien à un moment précis. d. Fournit des exemples de l'actif et du passif qui déterminent la valeur nette personnelle ou communautaire. e. Examine l'incidence des fonds propres négatifs sur l'investissement et la valeur nette. f. Étudie des scénarios qui démontrent l'importance de la valeur nette du plan financier d'un particulier ou d'une communauté. g. Calcule la valeur nette personnelle ou communautaire pour divers scénarios. h. Calcule la valeur nette et détermine son importance dans le cadre d'un plan financier global pour une variété de scénarios donnés.

Module 6A : Budgétisation - Éléments de base de la budgétisation (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Module 2**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner les principes d'établissement du budget.	a. Décrit le rôle et l'importance de la budgétisation dans la planification financière personnelle pour l'utiliser soi-même ou pour les autres (p. ex. une organisation ou un club, un évènement de petite envergure). b. Fournit des exemples des types de revenus (p. ex. emploi et autres) et les dépenses (p. ex. fixes, variables) habituellement inclus dans un budget personnel. c. Discute de l'importance de suivre les revenus et les dépenses au cours d'une période de temps avant d'élaborer un budget personnel. d. Détermine les raisons pour lesquelles les gens ne réussissent pas à suivre les budgets. e. Discute des pièges de vivre au-delà de ses moyens. f. Partage des exemples des types de revenus et des dépenses qui pourraient être comprises dans un budget non personnel (p. ex. un budget pour une organisation ou un club ou pour un évènement de petite envergure).

	g. Discute du concept du cout d'opportunité pour déterminer comment dépenser de l'argent. h. Élabore un budget simple pour l'utiliser soi-même ou pour les autres (p. ex. une organisation ou un club, un évènement de petite envergure). i. Résume la façon dont les budgets évolueront et changeront à mesure qu'on traverse différentes étapes de la vie. j. Examine les différents points de vue culturels, communautaires ou religieux sur la budgétisation.

Module 6B : Budgétisation - Créer et analyser des plans de dépenses (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 6A**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Élaborer et analyser des budgets mensuels et annuels en fonction du suivi du revenu et des dépenses.	a. Explore les ressemblances et les différences entre un budget et un plan de dépenses personnel en tant qu'outils de planification financière. b. Examine divers outils (p. ex. des applications, des logiciels) conçus pour le suivi des dépenses. c. Discute des éventuels dangers (p. ex. enfreindre la clause d'accès par un tiers d'un accord bancaire) liés à l'utilisation d'applications de suivi pour surveiller l'activité dans ses comptes financiers. d. Conçoit et met en œuvre un système de suivi du revenu et des dépenses mensuels et annuels en utilisant la technologie appropriée pour une variété de scénarios. e. Classe les revenus et les dépenses mensuels ou annuels et fixes ou variables. f. Détermine les catégories (p. ex. le logement, les services publics, les frais de déplacement, de repas, de divertissement) que l'on trouve dans les plans de dépenses. g. Discute des raisons pour lesquelles il faut avoir des fonds d'urgence. h. Dresse une liste de conseils sur la création d'un fonds d'urgence ou la cotisation à celui-ci et son utilisation. i. Effectue des recherches sur les conseils concernant la budgétisation telle que la « Règle des 50/30/20 » habituellement fournie par les experts financiers. j. Analyse les dépenses mensuelles et annuelles pour déterminer les habitudes et les tendances dans les dépenses personnelles. k. Élabore et raffine des plans de dépenses annuels et mensuels pour divers scénarios qui reflètent les revenus et les dépenses suivis. l. Réfléchit à la relation entre un plan de dépenses et les habitudes financières personnelles.	

Module 6C : Budgétisation - Mettre en application des plans de dépenses personnels (facultatif)		
Durée suggérée : 5 à 7 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : Modules 5, 6B**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Créer et évaluer un plan de dépenses personnel fictif ou confidentiel.	a. Crée et met en œuvre un plan de dépenses en fonction des scénarios fictifs ou un plan personnel confidentiel. b. Compare les répercussions financières de différentes formations post-secondaires ou d'options d'emplois. c. Crée un budget qui reflète le revenu et plan de dépenses d'un individu pour un minimum de trois à cinq ans après la fin des études secondaires. d. Discute de l'incidence des circonstances évolutives (p. ex. déménagement, emploi, chômage, sous-emploi, conditions économiques et choix liés au mode de vie) sur un plan de dépenses. e. Discute des raisons pour lesquelles il faudrait apporter des rajustements aux revenus et aux dépenses dans un plan de dépenses. f. Modifie un budget existant pour tenir compte de l'évolution de la situation. g. Réfléchit à l'efficacité d'un plan de dépenses et suggère des ajustements afin de réaliser des objectifs qui peuvent évoluer et changer.

Module 7A : Institutions financières - Exploration (principal)		
Durée suggérée : 2 à 6 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner les services de base qui sont habituellement fournis par les institutions financières pour accéder aux finances personnelles et pour leur gestion.	a. Identifie les divers types d'institutions financières (p. ex. les banques virtuelles, les banques traditionnelles, les coopératives de crédit, les institutions de prêts sur salaire, les prêteurs alternatifs, les banques internationales, les compagnies et maisons de courtage de valeurs et de conseiller en valeurs). b. Cerne les institutions financières des Premières Nations (p. ex. First Nations Bank of Canada et des caisses populaires autochtones) et d'autres (Habib Canadian Bank and Bank of China--Canada) adaptées à diverses cultures au Canada. c. Identifie les frais associés à divers services financiers. d. Discute des raisons pour lesquelles les consommateurs sont souvent sceptiques concernant les frais imputés par les institutions financières. e. Discute des raisons pour lesquelles les consommateurs sont souvent sceptiques à l'égard des pratiques et des frais imputés par les institutions financières.

	f. Explore les moyens de réduire au minimum les frais de services financiers. g. Décrit le processus et les exigences, y compris les pièces d'identité nécessaires pour demander l'ouverture d'un compte dans une institution financière. h. Identifie les termes couramment utilisés (p. ex. de service, taux d'intérêt, dépôts, retraits) au sein de l'industrie des services financiers. i. Mène une enquête sur la façon dont les institutions financières gagnent de l'argent y compris sur le taux différentiel entre les taux de prêt et de dépôt. j. Mène des recherches sur la prévalence des sociétés de prêt sur salaire et des centres d'encaissement de chèques en Saskatchewan, les services qu'ils offrent et les frais habituellement liés à ces services. k. Discute des avantages et des inconvénients liés au recours à des sociétés de prêt sur salaire et des centres d'encaissement de chèques.

Module 7B : Institutions financières – objectifs personnels et fonction (principal)		
Durée suggérée : 5 à 8 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : Module 7A**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Évaluer les facteurs qui influent sur la sélection d'une institution financière.	a. Compare les services offerts par diverses institutions financières, y compris celles adaptées à diverses cultures au Canada (p. ex. First Nations Bank of Canada et des caisses populaires autochtones) et d'autres (Habib Canadian Bank and Bank of China--Canada). b. Mène des recherches sur les ressemblances et les différences (p. ex. structures du capital social, à but lucratif ou sans but lucratif, et sous règlementation fédérale ou provinciale) entre une banque et une caisse populaire. c. Compare les services, les produits et les frais pour des clients de groupes d'âge différents (p. ex. enfants, jeunes, adultes et ainés) liés à des institutions financières diverses. d. Identifie les institutions financières dont les services répondent le mieux aux besoins personnels ou pour une variété des scénarios donnés.	

Module 8 : Mener et surveiller les opérations financières (principal)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Module 7A**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer les documents et les processus utilisés pour mener et surveiller les opérations financières courantes.	a. Discute des transactions financières courantes (p. ex. les dépôts, les retraits, les dépôts directs, les transferts électroniques, émettre, encaisser ou déposer des chèques, les paiements préautorisés, les dépôts directs). b. Identifie les transactions financières courantes et les frais de service indiqués sur un état financier. c. Explique le fonctionnement d'un transfert électronique pour l'expéditeur ainsi que pour le destinataire. d. Effectue des recherches sur les options d'opposition au paiement pour un transfert électronique. e. Discute de l'importance de surveiller ses transactions financières et ses états financiers pour en vérifier l'exactitude. f. Discute des façons dont on pourrait surveiller les opérations financières à la main et à l'aide des technologies. g. Effectue des recherches sur les conditions habituelles d'un compte, telles que le processus et les échéances pour signaler les inexactitudes sur un relevé bancaire ou les règles pour la création d'éléments frauduleux. h. Effectue des recherches sur les nouvelles tendances en matière de paiement.

Module 9 : Chèques (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 7A**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer les caractéristiques des chèques et leurs utilisations.	a. Discute de ce qu'est un chèque et pourquoi les chèques sont utilisés. b. Mène des recherches sur l'évolution des chèques et leur utilisation actuelle et prédit l'avenir de ce mode de paiement, y compris les répercussions des technologies. c. Identifie les renseignements qui se trouvent sur un chèque, y compris le numéro du compte, les numéros de domiciliation, et le numéro de l'institution financière. d. Identifie à quel moment différents types de chèques (p. ex. les chèques annulés, les chèques personnels, les chèques certifiés, les chèques de voyage) pourraient être utilisés. e. Explique les problèmes courants liés à l'utilisation des chèques (p. ex. les chèques sans provision, postdatés ou périmés).

	f. Discute des options d'opposition au paiement en ce qui concerne les chèques. g. Distingue entre un endossement restrictif, un endossement spécial et un endossement en blanc d'un chèque. h. Remplit un spécimen de chèque vierge pour divers scénarios, y compris dans des cas où deux signatures sont exigées en tant qu'exigence de contrôle interne d'une organisation. i. Consigne les transactions à l'aide d'un livre des chèques papier ou électronique. j. Explore des exemples de fraude de chèque et discute de l'importance de pouvoir reconnaitre un chèque frauduleux.

Module 10 : Le maintien des registres financiers (facultatif)		
Durée suggérée : 4 à 8 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 8**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Tenir des registres financiers exacts.	a. Discute de l'importance du maintien des registres financiers exacts. b. Remplit un formulaire de rapprochement bancaire à l'aide d'un solde bancaire courant et d'un relevé bancaire pour une variété de scénarios. c. Confirme l'exactitude d'un rapprochement bancaire à l'aide d'un relevé bancaire et d'un solde bancaire courant. d. Compare comment différentes méthodes de paiement (p. ex. par carte de débit, par carte de crédit, d'un transfert électronique) affectent la surveillance de son solde bancaire. e. Effectue un suivi des transactions financières personnelles en surveillant le solde du compte afin de s'assurer que des fonds suffisants sont disponibles pour les dépenses (p. ex. les cotisations au compte d'épargne, les paiements des cartes de crédit, les paiements préautorisés, les dépenses inattendues).	

Module 11 : Débits préautorisés et dépôts directs (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 8**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner l'utilisation de paiements préautorisés et des dépôts directs.	a. Détermine les dépôts récurrents et les paiements préautorisés courants (p. ex. le salaire, les factures de téléphone cellulaire, les prêts, l'immatriculation des véhicules, les assurances, les cotisations pour les comptes d'épargne). b. Décrit les avantages et les inconvénients des plans de paiement préautorisés et des dépôts directs. c. Discute de l'importance de surveiller un compte afin de s'assurer que les paiements préautorisés et les dépôts directs sont effectués ou reçus en temps opportun. d. Explique l'importance de conserver suffisamment de fonds pour couvrir les dépenses préautorisées. e. Décrit le processus d'annulation des paiements préautorisés. f. Discute des conséquences liées aux découverts bancaires récurrents sur un compte. g. Mène une enquête sur les droits et les responsabilités liées aux dépôts directs et paiements préautorisés. h. Explore les éléments d'une entente de paiement préautorisé (p. ex. la date, la signature, le montant et la fréquence) et d'une autorisation de dépôt direct (p. ex. nom, spécimen de chèque et renseignements bancaires).

Module 12 : Des conseils financiers crédibles (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : Module 7B**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Évaluer la façon de trouver des sources crédibles de conseils financiers.	a. Détermine les rôles divers dans l'industrie financière, comme ceux de planificateur financier, de maison de courtage de valeur et de conseiller en valeur, de gestionnaire de portefeuille, de courtier d'assurance, de responsable des prêts et de comptable. b. Mène une enquête sur la façon dont différents professionnels financiers sont rémunérés et gagnent leur vie. c. Mène une enquête sur l'accréditation exigée par les professionnels dans le secteur financier en Saskatchewan. d. Identifie les professionnels/conseillers du secteur financier dans sa communauté. e. Discute de la façon dont des communautés culturelles diversifiées obtiennent des conseils financiers. f. Discute les façons de trouver des conseils financiers crédibles. g. Mène une enquête liée aux divers scénarios auxquelles un professionnel des finances pourrait répondre. h. Effectue des recherches sur les avantages et les inconvénients d'obtenir des conseils financiers provenant de sources telles que l'Internet, la famille et les amis. i. Examine le rôle des organisations provinciales (p. ex. la Financial Consumer Affairs Authority) et fédérales (p. ex. les Autorités canadiennes en valeurs mobilières) afin de protéger les investisseurs.

Module 13 : Sources de revenus hors travail (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner des sources de revenus hors travail.	a. Discute de la façon dont un héritage peut contribuer à ses finances personnelles, familiales ou communautaires. b. Explique le but et la fonction d'une pension. c. Évalue les risques associés à une dépendance excessive de la loterie, des jeux de hasard et des prêteurs de gage. d. Investigue les critères d'admissibilité pour une variété de programmes gouvernementaux (p. ex. les avantages fiscaux, l'aide sociale, l'assurance-emploi, les bourses et le logement subventionné). e. Mène une enquête sur les obligations financières liées aux traités (p. ex. le résultat d'apprentissage du Traité TR10 – Étudier les répercussions économiques qu'ont de nos jours les traités sur tous les citoyens de la Saskatchewan et sur ceux d'autres provinces et territoires canadiens).	

Module 14A : Impôts (principal)		
Durée suggérée : 5 à 8 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Investiguer les impôts payés par les individus en Saskatchewan.	a. Discute des raisons pour lesquelles les individus paient des impôts et de la façon dont les impôts sont utilisés. (p. ex., fédéral, provincial/territorial, municipal et des Premières Nations) et comment le système fiscal profite aux particuliers et aux communautés. b. Explore divers types de taxes et d'impôt payés par les habitants de la Saskatchewan, y compris : • l'impôt sur le revenu d'emploi et d'autres revenus; • les taxes de vente, y compris la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVP); • les impôts fonciers; • le droit de douane ou les tarifs sur certains biens importés et exportés; • les cotisations versées par les employeurs et les employés à des régimes de sécurité sociale comme l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada. c. Examine les pouvoirs de taxation des gouvernements des Premières Nations et l'application de divers régimes fiscaux (p. ex. fédéral,	

	provincial/territorial, municipal et des Premières Nations) aux membres des Premières Nations. d. Discute de l'importance des documents fiscaux (p. ex. les relevés T-4 et T-5, les états de rémunération, les formulaires TD-1).

Module 14B : Impôt, taxes et Premières Nations (principal)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 14A**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner la relation entre la taxation des membres des Premières Nations en Saskatchewan et au Canada.	a. Explore les mythes (p. ex. les membres des Premières Nations ne paient pas de taxes ou d'impôt et leurs études postsecondaires sont gratuites) et les faits (p. ex. le revenu gagné à l'extérieur d'une réserve est imposé et les biens achetés à l'extérieur d'une réserve sont assujettis à la taxe sur les produits et services et à la taxe de vente provinciale) portant sur les membres des Premières Nations, les impôts et les taxes. b. Discute de l'incidence des idées fausses envahissantes sur les communautés des Premières Nations et le régime fiscal. c. Enquête sur les obligations fiscales et les exemptions visant les particuliers et les entreprises des Premières Nations. d. Explore l'incidence économique des Premières Nations en Saskatchewan et au Canada, ainsi que les avantages connexes pour tous les habitants (p. ex. le résultat d'apprentissage du Traité TR10 – Étudier les répercussions économiques qu'ont de nos jours les traités sur tous les citoyens de la Saskatchewan et sur ceux d'autres provinces et territoires canadiens).	

Module 14C : Impôts sur le revenu personnel (principal)		
Durée suggérée : 5 à 10 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 14B**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner les impôts sur le revenu des individus.	a. Détermine ses responsabilités en ce qui concerne le dépôt et le paiement de l'impôt sur le revenu. b. Reconnait le but d'un numéro d'assurance sociale (NAS) en ce qui concerne l'impôt sur le revenu c. Décrit la relation entre les fourchettes et les taux d'imposition. d. Compare les taux effectifs et marginaux d'imposition. e. Distingue entre un crédit d'impôt (p. ex. le montant personnel de base, les enfants à charge et les frais de scolarité, les montants relatifs aux études) et une déduction fiscale (p. ex. les frais de garde d'enfants, le Régime enregistré d'épargne-retraite).	

	f. Discute des prestations et des crédits tels que le crédit pour taxe sur les produits et services (TPS), les prestations fiscales pour enfants et la prestation fiscale pour le revenu de travail. g. Énumère les sources de revenus à partir desquelles l'impôt est prélevé, y compris : • les salaires et le traitement; • les intérêts, les dividendes et les gains en capital; • le revenu tiré d'un travail indépendant; • le revenu tiré d'une location immobilière; • les redevances sur la propriété intellectuelle; • d'autres revenus comme les aliments matrimoniaux, les prix ou les gains de jeux de hasard. h. Explore la façon dont diverses sources de revenus sont imposées différemment et à des taux différents. i. Remplit une déclaration d'impôt sur le revenu pour soi-même ou des scénarios donnés. j. Explore le rôle d'un spécialiste de l'impôt sur le revenu (p. ex. un comptable) qui consiste à aider les personnes et les entreprises à prendre des décisions financières éclairées pour minimiser leur les impôts.

Module 15A : Gagner un revenu (principal)		
Durée suggérée : 1 à 2 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Effectuer des recherches sur les différentes façons de gagner un revenu.	a. Décrit les types d'emploi et le travail autonome habituellement disponible pour les élèves. b. Réfléchit à ses intérêts et ses possibilités afin de gagner un revenu dans sa communauté. c. Différencie les méthodes de gagner un revenu tel que les contrats, les salaires, le traitement, la rémunération à la pièce, l'emploi à la demande, sur commission, et le travail indépendant. d. Discute entre les moyens (p. ex. le dépôt direct, les chèques, l'argent comptant, les transferts électroniques, troc) par lesquels la rémunération peut être versée aux travailleurs.	

Module 15B : Paiement pour un travail (principal)		
Durée suggérée : 6 à 10 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 15A**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Évaluer les répercussions éthiques, financières et juridiques associées à différentes méthodes de paiement pour le travail.	a. Compare les avantages et les inconvénients de travailler à son propre compte et d'être un employé. b. Calcule le salaire brut pour diverses méthodes de revenu (p. ex. la rémunération à l'heure, par un traitement, sur commission, à la pièce, l'emploi à la demande et les salaires). c. Distingue entre la rémunération brute et la rémunération nette ou « salaire net ». d. Explore l'impact de différentes périodes de paye (p. ex. la réalisation d'un projet, hebdomadaire, bimensuel, mensuel) sur la gestion de ses finances. e. Examine les responsabilités des employeurs, y compris ceux qui mènent leurs activités dans des réserves des Premières Nations (p. ex. en milieu urbain) en ce qui concerne les éléments suivants : • le paiement des travaux exécutés; • la déduction de l'impôt sur le revenu; • le versement de cotisations équivalentes au Régime de pensions du Canada; • la déduction des cotisations à l'assurance-emploi; comme le prévoient les lois provinciales et fédérales (p. ex., le résultat d'apprentissage du Traité TR10 – Étudier les répercussions économiques qu'ont de nos jours les traités sur tous les citoyens de la Saskatchewan et sur ceux d'autres provinces et territoires canadiens). f. Examiner l'éthique, la légalité, les implications financières et l'impact humain associés aux différentes façons de payer pour le travail (p.ex. le troc et les paiements sous la table).	

Module 15C : Talon de paie et déductions (principal)		
Durée suggérée : 2 à 4 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 15A**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner les composantes d'un talon de paie.	a. Identifie les composantes communes d'un talon de paye, y compris la période de paye, la rémunération brute, les retenues, la paye nette, les contributions de l'employeur, les heures de travail ou les projets terminés. b. Explique le but de chaque composante d'un talon de paye. c. Distingue entre les déductions obligatoires et volontaires sur un talon de paye. d. Explique l'objet des retenues, y compris le Régime de pensions du Canada (RPC), l'assurance-emploi (AE), l'impôt sur le revenu, l'assurance médicale, les cotisations syndicales et les contributions aux régimes de retraite de l'entreprise. e. Calcule et vérifie l'exactitude des valeurs pour la rémunération brute, les retenues et la paye nette sur divers talons de paye. f. Discute des moyens de traiter les écarts dans les calculs sur un talon de paye qui entraîne une rémunération nette inexacte.	

Module 16 : Opérations de biens et de services (facultatif)		
Durée suggérée : 4 à 6 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Analyser comment les opérations de biens et de services ont lieu.	a. Discute des différences entre les biens et les services. b. Analyse les options (p. ex. le commerce électronique, le commerce de détail, échange privé, le commerce par téléphone et médias sociaux) pour l'achat et la vente de biens et de services. c. Mène une enquête sur les exigences pour percevoir et verser la taxe de vente provinciale (TVP) et la taxe sur les produits et services (TPS) à titre de vendeur de biens et services, y compris les responsabilités associées à la conduite des affaires dans une réserve des Premières nations. d. Discute des avantages, des inconvénients et des mesures de sécurité liés à différentes méthodes de paiement (p. ex. en espèces, par chèque, par mandat-poste, par traite bancaire, par carte de débit, par transfert électronique, par carte de crédit, par débit virtuel, par les paiements en ligne partout dans le monde) pour les biens et services. e. Explore les façons dont les paiements sont effectués dans d'autres régions du monde (p. ex. WeChat ou Alipay en Chine et CashU au	

	Moyen-Orient) et les mesures de sécurité utilisées (p. ex. reconnaissance faciale). f. Spécule sur les méthodes de paiement futures et les technologies connexes (p. ex. la cryptomonnaie, la biométrie et la technologie de la chaine de blocs) et la transition vers des sociétés sans espèces. g. Discute des risques possibles liés aux méthodes de paiement futures et à leurs technologies connexes. h. Calcule les couts total d'un éventail d'opérations, en tenant compte de taxes et de frais tels que les frais des opérations, d'expédition et de traitement, la taxe sur les produits et services (TPS), la taxe de vente provinciale la TPS, la TVP), la taxe de vente harmonisée (TVH), les droits de douane et les frais de courtage.

Module 17A : Mode de vie et carrière A (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Explorer les possibilités de carrière à l'appui de ses objectifs du mode de vie souhaité.	a. Donne une définition du terme « mode de vie ». b. Réfléchit à son mode de vie actuel y compris ses besoins et désirs. c. Explore la façon dont différentes perspectives (p. ex. le point de vue culturel, religieux, communautaire) ont une influence sur son mode de vie. d. Décrit les objectifs souhaités du mode de vie après l'obtention du diplôme. e. Fais une recherche sur les couts (p. ex. le logement, le transport, le divertissement, l'éducation) liés aux objectifs du mode de vie souhaité. f. Explore le potentiel de gain de plusieurs options de carrières d'intérêt personnel. g. Compare les couts de son mode de vie souhaité avec le potentiel de gain anticipé de plusieurs options de carrière. h. Discute des moyens (p. ex. l'augmentation de revenu, la réduction des dépenses) d'harmoniser le potentiel de gains de sa carrière choisie avec les couts associés au mode de vie futur souhaité.	

Module 17B : Mode de vie et carrière B (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : 17A**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Évaluer la viabilité de sa carrière choisie à l'appui d'un mode de vie futur souhaité.	a. Compare le potentiel de gain de son choix de carrière aux couts associés au mode de vie futur souhaité. b. Discute des moyens (p. ex. l'augmentation de revenu, la réduction des dépenses) d'harmoniser le potentiel de gain de sa carrière choisie avec les couts associés au mode de vie futur souhaité. c. Propose des possibilités (p. ex. des entreprises à côté, le commerce électronique, les achats et les ventes, les petits boulots, les augmentations, les promotions, les primes) pour gagner un revenu supplémentaire à l'appui de son mode de vie futur souhaité. d. Propose des moyens de réduire les dépenses liées au mode de vie futur souhaité. e. Explore les avantages et les inconvénients (p. ex. la souplesse des heures de travail, les prestations des travailleurs, les congés de maladie) liés à la carrière choisie. f. Discute de la façon dont son cheminement de carrière peut comporter plusieurs professions ou la perte d'emploi (p. ex. en raison d'une catastrophe naturelle, de ralentissements économiques, de mises à pied, de problèmes médicaux) qui, pour être surmontées, demandent une certaine résilience et une capacité d'adaptation.

Module 18 : Congés (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Enquêter sur les congés de travail offerts en Saskatchewan et leur incidence potentielle sur ses finances.	a. Examine plusieurs congés offerts et la rémunération associée à chacun (p. ex. le congé de maladie, le congé d'invalidité, le congé de maternité, le congé parental et le congé) dans un éventail de lieux de travail en Saskatchewan. b. Analyse les avantages et les inconvénients associés à chaque type de congé. c. Explore comment on présente une demande pour différents types de congés. d. Discute de l'impact de chaque type de congé sur ses finances. e. Propose un plan pour maintenir sa sécurité financière en cas de congé de son travail ou d'absence prolongée du travail.

Module 19 : La planification de la retraite (facultatif)		
Durée suggérée : 5 à 7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Modules 6B, 15C**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Évaluer la valeur de la planification de la retraite dans le cadre d'un plan financier personnel.	a. Examine les différents types de régimes de pension (p. ex. le Régime de pensions du Canada [RPC], programme de Sécurité de la vieillesse [SV], Régime de pension de la Saskatchewan (RPS) les régimes de groupe, les régimes du secteur privé). b. Discute des risques et des récompenses liées au fait d'avoir divers types de régimes de pension. c. Explore des approches en vue d'investir dans des régimes de pension utilisés couramment à différentes étapes de la vie (c.-à-d. à l'adolescence, au début de l'âge adulte, au milieu de l'âge adulte et à l'âge adulte avancé). d. Explique les processus de cotisation à un éventail de régimes de pension. e. Compare les caractéristiques des régimes de retraite « à cotisation déterminée », « à prestation déterminée » et « à prestation cible ». f. Identifie et vérifier les retenues à la source du RPC et d'autres régimes et les cotisations sur différents talons de paye. g. Discute du rôle d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) dans la contribution à un revenu de retraite. h. Discute du rôle d'un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) dans la planification de la retraite. i. Explore la façon dont différentes perspectives (p. ex. le point de vue culturel, religieux, communautaire) ont une incidence sur la planification de sa retraite. j. Discute l'avenir des régimes de retraite et les répercussions qui en découlent sur la planification de la retraite étant donné des facteurs tels que la longévité, l'augmentation des couts des soins de santé et la durabilité de régimes de retraite tels que le RPC. k. Compare le potentiel de gains réalisés sur des fonds de retraite lorsque l'on commence à épargner pour la retraite à des âges différents (p. ex., à 20, à 30, à 45 et à 50 ans). l. Débat de la question « Devrais-je avoir aucune dette au moment de prendre ma retraite? » m. Conçoit un budget plan de dépenses prévues d'épargne-retraite ou des investissements pour la retraite.

Module 20 : Taux d'intérêt (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner le concept du taux d'intérêt.	a. Discute du rôle que joue l'intérêt dans l'emprunt et l'épargne ou le placement. b. Explique les variables des intérêts simples et composés, y compris le temps, les taux d'intérêt et le capital. c. Compare les effets des intérêts simples et composés sur les épargnes à long et à court terme. d. Résout des problèmes contextuels qui comportent des intérêts simples et des intérêts composés. e. Prévoit les résultats d'une variété de scénarios qui impliquent des intérêts simples et des intérêts composés. f. Compare la façon dont diverses calculatrices d'intérêts en ligne peuvent être utilisées pour calculer les résultats pour une variété scénarios pour répondre à ses besoins. g. Détermine la vision de l'application de l'intérêt par différentes cultures (p. ex. la culture islamique) et l'incidence de ces visions du monde sur les décisions financières.

Module 21 : Financement des études et de la formation postsecondaires (principal)		
Durée suggérée : 5 à 7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : 6A**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer les options pour le financement des études et de la formation postsecondaires.	a. Détermine les options communes de financement des études et de la formation postsecondaires (p. ex. épargne, prêts, stages, programmes d'alternance travail-études et travail en prenant plus de temps pour terminer un programme). b. Explore le rôle des bourses d'études, des subventions et des bourses dans le financement des études postsecondaires et de la formation. c. Explore le rôle des programmes d'aide financière aux étudiants, y compris les prêts et bourses aux étudiants, dans le financement des études et de la formation postsecondaires. d. Discute des avantages fiscaux associés à des prêts aux étudiants pour les études postsecondaires. e. Explore les caractéristiques du programme de prêts et bourses aux étudiants qui s'appliquent spécifiquement aux étudiants autochtones et à d'autres (p. ex. les étudiants handicapés, les étudiants ayant des personnes à charge, les étudiants âgés et les étudiants qui sont ou qui ont été des pupilles de l'État).

	f. Explore la disponibilité et la fonction de programmes gouvernementaux fédéraux liés aux régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), ainsi que la Subvention canadienne pour l'épargne-étude et le Bon d'études canadien pour financer ses études et sa formation postsecondaires. g. Explore les critères d'admissibilité au Programme de rétention des diplômés de la Saskatchewan, le processus de demande et les avantages financiers à y participer. h. Explore les stratégies et les outils de gestion de dette pour rembourser ses prêts étudiants après avoir obtenu son diplôme d'études ou de formation postsecondaires, y compris des programmes comme le Programme d'aide au remboursement. i. Calcule le total des couts liés à différents cheminements postsecondaires. j. Explore les options de financement et élabore un plan financier pour un cheminement postsecondaire intéressant ou pour un scénario fictif pour les cinq premières années après l'école secondaire.

Module 22A : Types de crédit (principal)		
Durée suggérée : 7 à 10 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Modules 4, 5 et 20**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner les divers types de crédit et de produits de crédit à la disposition des particuliers.	a. Distingue entre le crédit et un débit. b. Distingue entre les différents types de crédit, y compris le crédit garanti, le crédit non garanti, le crédit renouvelable et les versements. c. Identifie les caractéristiques, y compris le taux d'intérêt annuel moyen, des divers produits de crédit tels que : • cartes de crédit; • lignes de crédit; • prêts personnels; • prêts étudiants; • marges de crédit pour étudiants; • hypothèques; • lignes de crédit hypothécaire; • prêts sur salaire; • locations; • avances de fonds sur carte de crédit; • transfert du solde; • prêts de consolidation; • prêts à paiement forfaitaire. d. Décrit les situations où divers produits de crédit peuvent être utilisés et les répercussions qui en découlent.	

	e. Justifie le choix d'un ou de plusieurs produits de crédit pour des scénarios donnés (p. ex. le financement des études postsecondaires, ou de la formation, l'achat d'une voiture, l'achat d'un ordinateur). f. Mène une enquête sur l'incidence de la source de revenu d'une personne (p. ex. le travail indépendant comparé au travail pour un employeur) sur son accès au crédit. g. Explore la façon dont les points de vue de la famille, de la culture, les personnes influentes de la communauté et les expériences personnelles peuvent façonner son attitude à l'égard du crédit.

Module 22B : Rapports de crédit et cotes de crédit (principal)		
Durée suggérée : 7 à 10 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 22A**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner les facteurs qui ont une influence sur son dossier de crédit.	a. Examine les éléments d'un dossier de crédit, y compris le rapport de crédit, la cote de crédit et le classement de créanciers. b. Identifie les bureaux de crédit nationaux avec une bonne réputation au Canada (p.ex. Equifax and TransUnion). c. Discute des services fournis par les bureaux de crédit nationaux. d. Décrit le processus nécessaire pour obtenir son rapport de crédit. e. Explore les raisons pour surveiller régulièrement son rapport de solvabilité. f. Discute des mesures à prendre pour prévenir et gérer le vol d'identité et la fraude de cartes de crédit. g. Détermine les mesures nécessaires pour signaler et corriger des erreurs dans son rapport de crédit. h. Énumère les facteurs tels que le crédit pré approuvé ou les vérifications de la solvabilité qui influencent peuvent la cote de crédit d'une personne. i. Explore des façons d'établir une cote de crédit et de réhabiliter une cote de crédit compromise. j. Analyse la façon dont les prêteurs utilisent un rapport de solvabilité. k. Explore les réponses à des questions d'enquête comme les suivantes : • Qui peut vérifier ma cote de crédit? • Quelle est l'utilité de vérifier la cote de crédit? • Comment obtient-on la permission de vérifier ma cote de crédit en Saskatchewan et dans d'autres administrations?	

Module 22C : Historique de crédit (facultatif)		
Durée suggérée : 7 à 10 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : Modules 22A**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Analyser l'historique de crédit.	a. Explore les origines du crédit, y compris l'utilisation du crédit dans les temps anciens, au moyen âge, à l'époque du commerce des fourrures, et aujourd'hui. b. Explore l'importance historique, culturelle et contemporaine des contrats de crédit. c. Explore l'histoire des taux d'intérêt et leur interrelation avec les événements mondiaux. d. Étudie les effets des événements historiques (p. ex. la colonisation, la signature de traités, la grande dépression, les guerres civiles et mondiales, les récessions) sur le crédit. e. Explore la façon dont les événements économiques passés tels que la crise de la dette des années 1980, l'effondrement des entreprises point-com de 2000 à 2002, ainsi que la bulle immobilière et la crise du crédit de 2007-2008, peuvent avoir un effet durable sur la conjoncture économique.

Module 22D : L'obtention et le maintien du crédit (principal)		
Durée suggérée : 7 à 10 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 22A**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner le processus d'obtention de crédit, y compris le rôle des versements initiaux et des calculs de crédit.	a. Explique la façon dont l'amortissement total de la dette (ATD) a des répercussions sur l'accès au crédit. b. Décrit les situations où un versement initial pour un achat est nécessaire et les situations où il est facultatif. c. Justifie le choix de rendre facultatif le versement initial pour un scénario donné. d. Effectue les calculs de crédit (p. ex. des paiements mensuels, le total des intérêts, le temps de payer la totalité du solde) au moyen de diverses technologies, y compris les outils en ligne. e. Évalue la raison pour laquelle différents produits de crédit ont des taux d'intérêt différents. f. Explore le concept du droit de compensation et discute des façons d'éviter une opération de compensation dans son compte bancaire. g. Explique les 5 C (p. ex. le caractère, la capacité, le capital, le collatéral et les conditions) du crédit. h. Discute de la façon dont les créanciers utilisent le 5C pour déterminer la solvabilité d'un client.

Module 22E : Les attitudes à l'égard du crédit (facultatif)		
Durée suggérée : 5 à 8 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Explorer les divers points de vue sur les attitudes d'une personne à l'égard du crédit.	a. Explore les répercussions des points de vue de la famille, des personnes influentes de la communauté et des expériences personnelles sur l'attitude d'une personne sur le crédit et sur ses utilisations du crédit. b. Discute de l'incidence de l'accès au crédit sur son choix de mode de vie et des conséquences connexes à court et à long terme. c. Explore des solutions de rechange au recours au crédit afin de faire des achats. d. Examine les perspectives culturelles sur le crédit ou l'emprunt, par rapport à soi-même ou à des communautés telles que les Premières Nations ou les cultures non occidentales.	

Module 23 : Types de cartes de paiement (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 4 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Module 4**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Effectuer une recherche sur les différents types de cartes de paiement.	a. Fait la distinction entre les types de cartes de paiement prépayées, y compris les cartes cadeaux, les cartes de crédit et les cartes de débit. b. Discute de la façon dont les élèves peuvent avoir accès à divers types de cartes de paiement. c. Explore les avantages et les inconvénients associés à chaque type de carte de paiement. d. Analyse les relevés de carte de crédit afin d'en comprendre les principales composantes, telles que : • frais; • paiements; • intérêts; • montant de paiement minimal; • avertissement de paiement minimal; • soldes. e. Identifie les étapes nécessaires pour signaler et corriger les erreurs dans les relevés de carte de crédit. f. Explore le concept de délai dans la mesure où il s'applique aux cartes de crédit, y compris lorsque des opérations effectuées avec une carte de crédit (p. ex. des avances de fonds) ne comportent pas de délai de grâce.	

	g. Calcule le cout des achats affectés à crédit pour divers scénarios (p. ex. faire seulement le versement minimum chaque mois, faire un paiement forfaitaire et oublier de faire un paiement).

Module 24 : Contrats (principal)		
Durée suggérée : 3-5 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 4**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner les composantes des contrats financiers et les considérations légales qui y sont associées.	a. Fournit des exemples de contrats financiers communs pour des biens et services tels que les téléphones portables, achat de programmes de jeu et des dispositifs électroniques connexes, véhicules, cartes de crédit, garanties, logement, marges de crédit et prêts. b. Identifie les composants d'un contrat financier (p. ex. les noms légaux et les adresses de toutes les parties, une description claire et détaillée des produits ou services à fournir, le prix et les modalités de paiement, et les responsabilités). c. Discute du rôle d'un garant comme un parent ou un tuteur et des risques associés au fait de l'être. d. Discute des droits et responsabilités des signataires d'un contrat financier. e. Discute de la façon dont un vendeur de produits et services est payé (p. ex. commission et salaire/traitement) et de l'influence de la psychologie du marketing sur les tactiques de vente utilisées pour conclure des contrats financiers. f. Examine les facteurs pouvant entraîner une rupture de contrat et les conséquences potentielles qui en découlent. g. Examine les composantes telles que les renouvellements d'abonnement, la résiliation et les informations de garantie prolongée qui sont souvent inclus dans les petits caractères d'un contrat financier et qui sont généralement mal interprétés ou ignorés par le signataire. h. Construit des contrats pour des scénarios fictifs.	

Module 25 : Hypothèques (principal)		
Durée suggérée : 8 à 10 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : Modules 22D, 24**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Étudier le processus de négociation et de l'obtention d'un prêt hypothécaire.	a. Explique ce qu'est une hypothèque et son principal objectif. b. Établit la différence entre une hypothèque et une dette autre qu'une hypothèque. c. Définit et utilise la terminologie appropriée liée aux hypothèques, comme : • débiteur hypothécaire; • créancier hypothécaire; • amortissement; • taux annuel en pourcentage; • dépôt; • équité; • entiercement; • préapprobation; • principal; • frais de clôture; • conditions fermées ou ouvertes; • taux fixe ou taux variable. d. Identifie les conditions d'un contrat hypothécaire, telles que les taux d'intérêt, la pénalité pour remboursement anticipé, les frais d'évaluation, frais de cloture, les privilèges de remboursement anticipés et la transférabilité. e. Examine les répercussions de l'amortissement brut de la dette (ABD) sur sa capacité d'obtenir un prêt hypothécaire. f. Explique le rôle de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans l'obtention d'un prêt hypothécaire. g. Explique le rôle de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) afin d'aider les Canadiens à faire l'achat d'une maison. h. Explique le but de l'assurance-prêt hypothécaire et détermine les exigences actuelles de la SCHL à cet égard. i. Explore la disponibilité et les exigences des assurances-prêt hypothécaire offertes par d'autres entreprises canadiennes comme Genworth Financial ou Canada Guaranty. j. Discute des avantages et des inconvénients de l'assurance solde restant dû qu'un débiteur hypothécaire peut aussi songer à se procurer. k. Examine les composantes d'une hypothèque, telles que la longueur du terme, les conditions fermées et ouvertes, les taux fixes et variables, et la période d'amortissement.

	l. Compare les taux d'intérêt liés à différents types d'hypothèques disponibles par l'entremise de différents prêteurs. m. Explore les circonstances dans lesquelles il pourrait être recommandé de payer une pénalité pour un remboursement anticipé de l'hypothèque. n. Cherche les façons d'obtenir un financement hypothécaire au moyen de l'équité de sa maison (p. ex. une deuxième hypothèque, une marge de crédit hypothécaire ou le Régime d'accession à la propriété du Régime enregistré d'épargne-retraite). o. Débat des avantages et des inconvénients à consolider d'autres dettes, comme celles contractées pour faire des rénovations ou acheter un nouveau mobilier, ou des frais de clôture ou d'évaluation dans un prêt hypothécaire. p. Discute des mesures à prendre pour se préparer en cas d'évènements imprévus tels que la hausse des taux d'intérêt, la perte d'un emploi, le décès d'un conjoint ou une récession économique, qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité de verser des paiements hypothécaires.

Module 26A : Gestion de problèmes d'endettement A (principal)		
Durée suggérée : 4 à 7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Modules 22D, 22E**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Analyser l'utilisation et la surutilisation potentielles du crédit par des particuliers.	a. Discute de la relation entre ses antécédents en matière de crédit et son accès actuel et futur au crédit. b. Énumère des raisons pour lesquelles les dettes peuvent être considérées comme « bonnes » ou « mauvaises ». c. Explore le niveau d'endettement des Canadiens, y compris le ratio de la dette au revenu en Saskatchewan et dans d'autres régions du pays. d. Discute des raisons pour lesquelles le ratio de la dette au revenu peut varier d'une région du pays à l'autre. e. Identifie des risques potentiels d'incidence sur soi et d'autres. f. Effectue des recherches sur la relation entre la santé financière et le bienêtre financier et la santé mentale, émotionnelle et physique et le bienêtre. g. Évalue les façons de gérer sa dette, y compris la consolidation de prêts. h. Mène une enquête sur les conditions nécessaires à l'envoi de la dette pour le recouvrement de la dette et comment cela pourrait affecter son futur accès au crédit. i. Explore les mesures de protection accordées aux débiteurs en vertu de la *Saskatchewan Limitations Act, 2004*. j. Cherche les endroits (p. ex. la division de la protection des consommateurs de la Financial and Consumer Affairs Authority) où les	

	consommateurs de la Saskatchewan peuvent obtenir de l'aide lorsqu'ils croient qu'une agence de recouvrement ou un prêteur a agi de façon injuste ou illégale.

Module 26B : Gestion de problèmes d'endettement B (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : Module 26A**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner les processus et les solutions de rechange à la faillite personnelle en Saskatchewan.	a. Explore les avantages et les inconvénients des solutions de rechange à la faillite personnelle (p. ex. prêts de consolidation, orientation à l'égard du crédit, programme de remboursement de dettes et proposition de consommateur) en Saskatchewan, y compris l'incidence sur son rapport de solvabilité. b. Explique les facteurs qui peuvent mener au dépôt de bilan personnel. c. Discute de ce qui suit : • les avantages (p. ex. fin des appels téléphoniques des créanciers et élimination de la crainte de reprise de possession ou de forclusion) de la faillite; • les inconvénients de la faillite, y compris l'existence d'un dossier public permanent; • les effets d'une déclaration de faillite sur soi et sur les autres, y compris sa famille. d. Explore les couts liés à la déclaration de faillite et les mesures à suivre pour le faire et les biens qui sont protégés dans une procédure de faillite. e. Détermine quelles dettes seront éliminées et quelles dettes demeureront après avoir déclaré sa faillite en Saskatchewan. f. Faire la différence entre les dettes qui seront éliminées et celles qui demeureront après avoir déclaré sa faillite en Saskatchewan. g. Discute des mythes souvent liés à la faillite (p. ex. on peut tout perdre, la faillite va ruiner son avenir financier et on peut déclarer faillite pour ne pas rembourser ses prêts étudiants).	

Module 27 : Plans pour les téléphones cellulaires (facultatif)		
Durée suggérée : 1 à 3 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner des plans pour les téléphones cellulaires.	a. Distingue parmi les contrats à forfait prépayés pour les téléphones cellulaires et les services à la carte. b. Calcule le cout total de la propriété pour divers contrats de téléphones cellulaires de divers fournisseurs de services de téléphones cellulaires et avec des conditions différentes (p. ex. un téléphone gratuit avec un contrat pour un nombre minimal d'années, l'option d'acheter le téléphone directement, un plan de versements mensuels pour le téléphone). c. Définit le terme « contrat » et explique ce qui fait qu'un contrat financier ait force de loi. d. Effectue des recherches pour savoir qui est admissible pour signer et obtenir un contrat de téléphone cellulaire en Saskatchewan. e. Effectue une recherche des droits des consommateurs et les responsabilités liées à un contrat ou un service pour un téléphone cellulaire. f. Examine les facteurs qui pourraient mener à une rupture de contrat.	

Module 28A : Achat, location et crédit-bail (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 24**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Différencier entre l'achat, la location et le crédit-bail.	a. Décrit les situations où l'achat, la location ou le crédit-bail pour obtenir des articles tels que le logement, des véhicules ou des meubles sont des options viables. b. Compare les avantages et les inconvénients de l'achat, de la location et du crédit-bail. c. Analyse les facteurs qui influencent la décision d'acheter, de louer ou de sous-louer. d. Évalue les rôles et les services fournis par des professionnels tels que les agents immobiliers et les associés aux ventes des concessionnaires automobiles dans l'achat, la location, ou la location à bail. e. Discute des avantages et des inconvénients de l'achat et de la vente en privé par rapport à l'utilisation des services d'un professionnel. f. Discute des différents types de propriété et de tenures à bail avec diverses circonstances (p. ex. le mariage, ceux qui vivent en union de fait, la location conjointe).	

Module 28B : Véhicules : L'achat par rapport à la location (principal)		
Durée suggérée : 5 à 7 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : Module 28A**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner les processus d'achat et de la location d'un véhicule.	a. Détermine les couts de propriété et d'exploitation d'un véhicule. b. Discute des avantages et des inconvénients de l'achat ou de la location d'un véhicule. c. Calcule les couts d'achat et de location à bail en utilisant le calcul de location et les formules de calcul du propriétaire. d. Détermine sa capacité de se payer un véhicule en utilisant des stratégies ou des lignes directrices, tel que la règle 20-10 et le cout total des prêts. e. Discute des conséquences liées au fait de compter principalement sur le montant du paiement mensuel afin de déterminer si un prêt automobile est abordable. f. Explore les options pour financer les prêts automobiles et la location d'un véhicule à partir de différents fournisseurs de services (p. ex. les concessionnaires automobiles, la banque). g. Compare les avantages et les inconvénients de l'achat et la location d'un véhicule neuf ou usagé. h. Évalue où et comment (p. ex. par l'entremise de concessionnaires, en privé ou en ligne) les véhicules pourraient être achetés. i. Discute du rôle que joue la mise de fonds dans le financement de l'achat d'un véhicule ou d'un prêt d'automobile. j. Explore le processus d'échange d'un véhicule pour en acheter un autre. k. Explore la façon dont les véhicules perdent leur valeur et les moyens d'aider un véhicule à garder sa valeur. l. Définit le concept d'équité négative et discute de situations (p. ex. un accident et la durée de la propriété) pouvant entrainer une équité négative pour un prêt automobile. m. Explore les conséquences liées à l'échange d'un véhicule ayant une équité négative afin d'en acheter un autre et au fait d'y recourir trop souvent. n. Effectue des recherches pour comparer les options d'assurance et de garanties pour les véhicules. o. Discute des répercussions du financement d'un achat de véhicule sur son accès au crédit pour des achats futurs. p. Applique des stratégies de prise de décisions à un scénario qui comprend l'option d'achat ou de location d'un véhicule usagé ou neuf.

Module 28C : Logement : Location (principal)		
Durée suggérée : 3 à 4 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 28A**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Évaluer les facteurs en cause dans la location de maison.	a. Discute des avantages et des inconvénients de la location et de la location avec option d'achat de maison. b. Établit la liste des types biens de location résidentiels disponibles au sein de sa communauté ou une autre. c. Discute des facteurs qui peuvent influer sur la sélection d'un bien précis de location. d. Évalue la pertinence de divers biens de location pour répondre aux besoins représentés par plusieurs scénarios. e. Examine les éléments d'un accord de location typique en Saskatchewan. f. Évalue les droits et les responsabilités des propriétaires et des locataires en Saskatchewan. g. Élabore un plan pour le logement pour les cinq premières années après l'école secondaire.	

Module 28D : Logement : L'achat d'une maison (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : Module 28A**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Évaluer les facteurs en cause dans l'achat d'une maison.	a. Établit la liste des types de maisons (p. ex. copropriété, maison) disponibles pour l'achat au sein de la communauté. b. Calcule le vrai cout, y compris les dépenses tels que les paiements hypothécaires, les services publics, les taxes foncières, charges de copropriété, les strates, l'assurance et l'entretien continu associé aux propriétaires d'une maison. c. Définit le concept de « propriétaires pauvres ». d. Discute des facteurs dont il faut tenir compte avant d'acheter un logement. e. Crée une liste de contrôle des éléments qu'un acheteur potentiel peut utiliser pour évaluer une maison qu'il veut acheter. f. Étudie des moyens possibles (p. ex. en privé, par l'entremise d'un agent immobilier professionnel, par l'entremise d'un service immobilier tel que ComFree) d'acheter une maison en Saskatchewan. g. Explore des programmes comme le Régime d'accession à la propriété pour l'achat d'une maison.	

	h. Identifie une liste des prêteurs hypothécaires au sein de sa communauté ou en Saskatchewan. i. Prépare des questions à poser au moment de magasiner pour un prêt hypothécaire. j. Débat de la question de l'obtention d'une hypothèque pour le montant maximal approuvé au préalable. k. Détermine les couts de fermeture habituellement payés par l'acheteur et le vendeur dans une transaction immobilière. l. Propose les mesures qu'un acheteur potentiel pourrait utiliser pour gérer le processus d'achat de la maison pour des scénarios donnés.

Module 29A : Épargne (principal)		
Durée suggérée : 1 à 3 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner les principes d'économiser de l'argent.	a. Discute des motifs de l'épargne. b. Identifie différentes stratégies (p. ex. une somme forfaitaire, des contributions régulières y compris préautorisé et aléatoires) en vue d'épargne. c. Détermine les avantages et les inconvénients en ce qui concerne les différentes stratégies d'épargne. d. Choisit des stratégies d'épargne qui conviennent en fonction des besoins personnels, des désirs et des objectifs. e. Discute les éléments culturels autour d'économiser de l'argent.	

Module 29B : Économiser et investir (principal)		
Durée suggérée : 1 à 2 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Modules 20, 29A**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Distinguer entre l'épargne et l'investissement.	a. Étudie la valeur temporelle de l'argent (VTA). b. Calcule la valeur future de l'argent à l'aide d'application informatiques ou de technologies telles que les feuilles de calcul et les logiciels de calcul pour la création de graphiques. c. Explique le lien entre l'épargne et l'investissement. d. Examine les habitudes d'épargne et d'investissement des Canadiens et les habitudes des gens d'autres pays. e. Résume les raisons pour commencer à épargner et à investir dès un jeune âge. f. Évalue les critères importants pour prendre des décisions au sujet d'investissement. g. Discute de la fonction et du but d'intérêt comme source de revenus.	

	h. Explique comment les investissements peuvent gagner et perdre de l'argent. i. Explore les risques et les récompenses découlant des investissements.

Module 29C : Critères à prendre en considération au moment d'investir (facultatif)		
Durée suggérée : 1 à 2 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 29B**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Explorer les critères d'investissement.	a. Analyse la relation entre le risque et le taux de rendement des investissements. b. Examine le concept l'« horizon » par rapport au risque et au taux de rendement d'un investissement. c. Évalue le potentiel de croissance de différentes options d'investissement. d. Discute de la façon dont la valeur d'un investissement peut être touchée par ses liquidités. e. Étudie comment la connaissance individuelle des investissements peut influencer les choix d'investissement. f. Établit des priorités pour investir à court, à moyen et à long terme, des objectifs financiers personnels ou pour une variété de scénarios.	

Module 29D : Les marchés boursiers et les options d'investissement (facultatif)		
Durée suggérée : 5 à 10 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Modules 4, 29B**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Évaluer les marchés boursiers et les options d'investissement.	a. Explore et discuter de ce qu'est un marché bousier et comment il fonctionne. b. Décrit les types courants d'investissements tels que l'argent comptant, le revenu fixe et la valeur nette. c. Explore les différences entre les titres vendus par l'intermédiaire d'un prospectus (p. ex. souvent cotés) et ceux vendus en vertu d'une dispense (p. ex. ne peuvent pas être négociés librement – le marché non règlementé). d. Différencie entre les biens dont la valeur augmente et les biens dont la valeur diminue par rapport au potentiel d'investissement. e. Analyse les différentes options d'investissement, telles que les comptes d'épargne, les actions, les obligations, les certificats de placement garanti (CPG), les fonds communs de placement, les fonds indiciels, les fonds négociés en bourse (FNB), l'immobilier, les objets de collection et/ou de la propriété d'une entreprise.	

	f. Applique la règle des 72 pour estimer la croissance de la valeur des divers investissements. g. Étudie les avantages et les inconvénients associés à un éventail de façons d'investir (p. ex. par l'intermédiaire d'un courtier attitré ou d'un courtier exécutant en ligne et de la spéculation sur séance). h. Identifie les honoraires et les commissions associées aux diverses options d'investissement. i. Cherche où trouver des données sur les fonds, les actions et le marché en général (p. ex. un prospectus, une fiche de renseignement, Globe Fund et SEDAR.com) et les possibilités de placement j. Surveille et fait une recherche sur le rendement de différentes actions sur une certaine période de temps. k. Examine les attitudes et les croyances culturelles et/ou religieuses (p. ex. le point de vue islamique concernant l'intérêt) à l'égard des revenus de placements.

Module 29E : Instruments de placement (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 4 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 29D**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Comparer les différents instruments de placement.	a. Différencie entre un instrument de placement et un type de placement. b. Identifie les caractéristiques et les avantages des instruments de placement tels qu'un Régime enregistré d'épargne-retraite (REER), un Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI), un Compte d'épargne libre d'impôts (CELI) et les Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE). c. Détermine un moyen de placement pour une variété de scénarios donnés. d. Évalue les conséquences fiscales de l'utilisation de différents instruments de placement.	

Module 29F : Investissements éthiques et socialement responsables (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : Modules 29D**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Rechercher des possibilités d'investissements éthiques et socialement responsables.	a. Discute des concepts d'investissement éthiques et socialement responsables et compare les avantages et les inconvénients de chacun. b. Discute des facteurs qui influencent les objectifs et les décisions d'investissement d'un particulier dans la mesure où ils touchent à l'investissement éthique et socialement responsable. c. Réfléchit à ses priorités et objectifs personnels en matière d'investissement éthique et socialement responsable. d. Cerne les possibilités d'investissement à l'échelle locale, provinciale, nationale et internationale qui sont alignées (ou qui ne le sont pas) à ses priorités et objectifs personnels en matière d'investissement éthique et socialement responsable.	

Module 29G : Portefeuille de placement (facultatif)		
Durée suggérée : 10 à 15 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : Modules 5, 29E**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Construire un portefeuille de placement qui comprend des objectifs d'investissement à court, à moyen et à long terme.	a. Établit le profil d'investisseur pour soi-même ou pour un particulier dans un scénario donné à l'aide d'une évaluation du profil d'investisseur. b. Évalue la tolérance au risque pour soi-même ou pour un particulier dans un scénario donné. c. Décrit les objectifs d'investissement pour soi-même ou pour un particulier dans un scénario donné. d. Compare les caractéristiques de divers types d'investissements (p. ex. actions, obligations et fonds communs de placement). e. Discute des raisons pour diversifier un portefeuille d'investissement à l'appui d'objectifs à court, à moyen et à long terme. f. Explique le lien entre le risque et la diversification des investissements. g. Recherche et compare les caractéristiques de différents types de stratégies d'investissement et de styles pour les mollassons, arbitrage sur valeur liquidative, moyenne d'achat, investissement par levier, vente à découvert la stratégie des fonds indiciels, et le Régime de réinvestissement des dividendes (RRD).	

	h. Discute des avantages et des inconvénients de l'élaboration et de la gestion de son propre portefeuille de placement comparé au fait de travailler avec un conseiller financier. i. Détermine et évalue les services qui aident les individus à investir. j. Analyse le risque et la relation entre le taux d'inflation et le taux de rendement. k. Examine le concept de « l'achat à la baisse et vente à la hausse». l. Évalue les répercussions financières (p. ex. les gains en capital) de l'acquisition et l'aliénation des immobilisations.

Module 30A : Assurances - Principes d'assurance (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Module 4**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer l'importance de la protection contre les pertes financières.	a. Détermine les types d'assurance (p. ex. assurance de locataire, assurance-ménage, assurance automobile, assurance de voyage, assurance-vie, assurance d'invalidité, assurance-maladie, assurance dentaire, assurance hypothèque, protection du revenu) à la disposition des individus en Saskatchewan. b. Examine les couts de l'assurance et les facteurs (p. ex. le vieillissement, le nombre de réclamations) qui peuvent avoir une incidence sur ces couts au fil du temps. c. Compare les types et couts de l'assurance disponible en Saskatchewan à ce qui est disponible dans d'autres provinces du Canada. d. Définit les termes (p. ex. cotisations, franchise, politique, réclamation, responsabilité) liés aux polices d'assurance. e. Étudie comment l'assurance minimise les répercussions possibles de pertes financières pour les particuliers. f. Effectue des recherches sur la façon dont les sociétés d'assurance gagnent de l'argent.

Module 30B : Assurances - Application des polices d'assurance (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : 30A**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner et envisager le processus de réclamation d'assurance.	a. Examine les processus liés à l'achat d'un éventail de polices d'assurance. b. Discute à quel moment une réclamation d'assurance pourrait être nécessaire. c. Examine les étapes à suivre pour remplir diverses réclamations d'assurance. d. Examine les rôles et les responsabilités des divers intervenants (p. ex. un courtier d'assurance, un actuaire, un agent, un expert en sinistres, un enquêteur) qui participent à l'administration d'une police d'assurance. e. Explore les conséquences juridiques possibles liées à la fraude d'assurance. f. Décrit des scénarios pour lesquels une réclamation d'assurance pourrait être déposée.

Module 31A : Dons de bienfaisance (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer les dons à des organismes de bienfaisance enregistrés, à des organismes sans but lucratif et à des bonnes causes dans le cadre de son plan financier.	a. Distingue entre un organisme de bienfaisance enregistré, organisme à but non lucratif et une bonne cause telle qu'une campagne de charité GoFundMe. b. Effectue des recherches et décrit les crédits d'impôt pour les dons de bienfaisance au Canada. c. Examine les raisons personnelles (p. ex. pour aider à l'évolution culturelle de sa communauté, donner un sens d'objectif, faire preuve de responsabilité du point de vue éthique, rendre à la communauté) et financières (p. ex. les avantages fiscaux) pour donner aux organismes de bienfaisance, aux organismes à but non lucratif et aux bonnes causes. d. Discute d'autres façons que la contribution financières (p. ex. donner bénévolement son temps ou ses talents) de donner à un organisme de bienfaisance enregistré, à un organisme sans but lucratif ou à une bonne cause. e. Distingue la philanthropie de la charité. f. Mène une enquête sur le travail et l'influence des initiatives philanthropes au niveau local, national et mondial.

	g. Examine la pratique de la philanthropie dans d'autres régions du monde, y compris l'Asie et le Moyen-Orient.

Module 31B : Investir dans les organismes de bienfaisance enregistrés, les organismes sans but lucratif et les bonnes causes (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 5 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Prérequis : Module 31A**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner le travail des organismes de bienfaisance enregistrés, des organismes sans but lucratif et des bonnes causes.	a. Évalue la façon dont les organismes de bienfaisance enregistrés, les organismes sans but lucratif et les bonnes causes telles que la campagne GoFundMe utilisent les dons pour redistribuer la richesse pour le bien commun. b. Examine l'incidence de son don de ressources (p. ex. du temps, de l'argent, des biens) à un organisme de bienfaisance enregistré, à un organisme à but non lucratif ou à une bonne cause. c. Évalue la façon dont le travail de divers organismes de bienfaisance ou des organismes sans but lucratif s'harmonise avec ses valeurs personnelles, culturelles et/ou religieuses.	

Module 31C : Projet de collecte de fonds pour un organisme de bienfaisance (facultatif)		
Durée suggérée : 10 à 15 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : Module 31B**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Collaborer afin de planifier et de mettre en œuvre un projet de collecte de fonds dans sa communauté ou à l'école.	a. Évalue différents organismes de bienfaisance, organismes à but non lucratif ou bonnes causes pour choisir un bénéficiaire pour le projet de collecte de fonds. b. Génère des idées pour le projet et de déterminer la meilleure option. c. Élabore un plan de projet qui comprend des éléments tels que les objectifs, l'échéancier, le public cible, un budget, une liste de responsabilités, un plan de communication ou de marketing et le processus pour faire le don. d. Met en œuvre le plan. e. Réfléchit sur les répercussions personnelles du projet complété, ainsi que ses répercussions sur la communauté.	

Module 32 : Microéconomie (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer les facteurs économiques qui ont une incidence sur les décisions financières personnelles ou communautaires.	a. Décrit les évènements de la vie ou les circonstances (p. ex. la perte d'emploi, la vie en union de fait, la monoparentalité, le fait de devenir parent) qui peuvent influencer ses objectifs financiers et ses décisions financières. b. Compare l'impact que différents systèmes économiques, y compris l'économie traditionnelle, l'économie de marché, l'économie dirigée et l'économie mixte peuvent avoir sur les finances. c. Identifie les étapes du cycle de vie économique et comment ils peuvent influer sur les décisions financières. d. Cerne les tendances économiques (p. ex. dans les secteurs de la fabrication, de l'agriculture, des ressources naturelles, de l'énergie, du secteur bancaire) qui mènent l'économie de la Saskatchewan et l'économie canadienne. e. Explique et simule les principes économiques, y compris ceux de l'offre et de la demande, la rareté, les mesures d'encouragement, l'élasticité, le cout d'option, la diminution de l'utilité marginale et la diminution de la productivité marginale. f. Cerne les politiques de la Saskatchewan et les politiques canadiennes qui peuvent avoir une incidence sur les décisions financières personnelles ou communautaires.

Module 33 : Macroéconomie (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 4 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner l'incidence de l'investissement sur l'économie à l'échelle locale, provinciale et nationale.	a. Fait une recherche sur les investissements qui ont le potentiel de stimuler la croissance économique. b. Évalue les effets potentiels de limiter l'investissement dans une économie. c. Identifie et examine la relation entre le taux de chômage, le taux d'inflation, et le Produit intérieur brut (PIB) en tant qu'indicateurs clés de la performance économique d'un pays. d. Décrit la relation entre les dépenses d'investissement, l'offre de la monnaie et la croissance économique. e. Examine le rôle et les responsabilités de la Banque du Canada dans la réglementation des taux d'intérêt au Canada.

	f. Évalue et fait une recherche sur l'incidence de chaque étape du cycle de vie économique sur le marché de la Saskatchewan et sur le marché canadien. g. Examine la relation entre les facteurs économiques comme les taux d'intérêt et les conditions économiques (p. ex. la récession, la dépression, le marché haussier) et l'investissement par rapport à la croissance économique d'un pays. h. Évalue les conséquences économiques au niveau local, provincial, national et international d'événements historiques tels que la grande Dépression, la crise de la dette de 2008, la signature des traités au Canada, la colonisation du Canada, et les guerres civiles et mondiales. i. Mène une enquête sur l'incidence générationnelle sur la manipulation des finances découlant d'évènements historiques.

Module 34 : Fraudes, hameçonnage et escroqueries (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Module 4**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Explorer les risques financiers liés aux fraudes, aux hameçonnages et aux escroqueries.	a. Définit les termes « fraude », « hameçonnage » et « escroquerie ». b. Discute des exemples de la fraude, de l'hameçonnage et d'escroqueries qui posent un risque financier. c. Étudie les répercussions financières et autres (p. ex. émotionnelles) des fraudes, du hameçonnage et des manœuvres frauduleuses sur les particuliers et la société. d. Examine les mesures qui devraient être suivies si des renseignements personnels ont été compromis. e. Décrit les façons de se protéger contre l'hameçonnage, les fraudes et l'escroquerie telles qu'une offre de vacances non sollicitée, une offre non sollicitée de réparation d'ordinateurs ou une demande non sollicitée de confirmer les détails d'ouverture de session pour un site Web sécurisé. f. Examine les mesures qui devraient être prises lorsqu'on devient victime de fraude, d'hameçonnage ou d'escroqueries, y compris le processus de le signaler aux autorités. g. Critique les tactiques de vente et des revendications des institutions financières ou des compagnies qui semblent trompeuses.	

Module 35 : Opérations devises (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Avancé**	**Prérequis : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner les opérations sur devises.	a. Discute des facteurs qui déterminent la valeur du dollar canadien par rapport aux devises étrangères. b. Détermine le taux de change actuel du dollar canadien par rapport à toute une gamme de devises étrangères telles que la livre sterling, l'Euro, le dollar des États-Unis, le Yuan Renminbi chinois, le peso mexicain et la roupie indienne. c. Détermine la valeur équivalente dans différentes devises pour un nombre donné de dollars canadiens à l'aide d'un convertisseur de devises en ligne. d. Détermine la valeur équivalente dans différentes devises pour un nombre donné de dollars canadiens à l'aide d'un convertisseur de devises en ligne. e. Examine les processus et les couts liés à l'envoi d'argent à l'étranger. f. Explore la façon de gagner de l'argent par la négociation de devises et discute des risques et des récompenses connexes.

Module 36: Possibilités de carrière dans le secteur financier (principal)		
Durée suggérée : 3-5 heures	**Niveau : Débutant**	**Prérequis : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer les possibilités de carrière dans le secteur financier en Saskatchewan et au Canada.	a. Identifie les métiers dans le secteur financier. b. Effectue des recherches sur divers métiers dans le secteur financier à l'aide de critères tels que : • les exigences en matière d'études; • les conditions de travail, y compris les heures et les quarts de travail typiques aussi bien que les emplacements typiques; • les tâches et les compétences requises; • le stress physique, mental et émotionnel; • les autres métiers avec lesquels ils interagissent; • les exigences initiales et continues en matière d'études; • les exigences professionnelles et/ou en matière de licences en Saskatchewan et au Canada; • la rémunération anticipée. c. Réfléchit sur ses qualités personnelles qui conviennent ou non à un métier précis dans le secteur financier. d. Discute de la façon dont les conditions économiques peuvent avoir une incidence sur les perspectives d'emploi dans le secteur financier.

Module 80A, B : Préparation travail-études (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	**Niveau : Intermédiaire, Avancé**	**Prérequis : Aucun**
Remarque : Le module travail-études sert à préparer les élèves à l'emploi grâce à l'acquisition de compétences particulières dans un milieu de travail. Le nombre de possibilités travail-études est égal au nombre de cours disponibles dans le programme d'études aux niveaux 20 et 30.		

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Se préparer pour le placement professionnel.	a. Explique les rôles et responsabilités de chaque partenaire (p. ex. l'élève, le parent, l'enseignant ou d'autres membres du personnel scolaire, l'employeur) qui participe au placement professionnel. b. Effectue des recherches sur l'organisation ou l'entreprise pour se familiariser avec son fonctionnement. c. En collaboration avec tous les partenaires, élabore des objectifs personnels et d'apprentissage pour le placement professionnel. d. Élabore un guide procédural pour le placement professionnel qui comprend des points tels que : • le transport vers le placement professionnel et le retour; • les heures de travail; • les lignes directrices concernant l'absence et les retards; • le code vestimentaire; • la description de travail; • le règlement des conflits. e. Compile une trousse de renseignements sur l'employeur qui comprend les documents nécessaires pour le placement professionnel (p. ex. des documents personnels de carrière tels qu'un curriculum vitae ou un portefeuille, des formulaires d'autorisation, des registres, des formulaires d'auto-évaluation et d'évaluation de l'employeur). f. Effectue un remue-méninges pour établir une liste de questions à poser à l'employeur avant le début du placement professionnel; celles-ci peuvent comprendre les questions suivantes : • Quel est mon horaire de travail? • Qui est mon superviseur? • Que devrais-je porter? • Quand recevrai-je une formation en matière de sécurité? • Quels sont les dangers potentiels auxquels je risque de faire face au cours du placement professionnel? • Où puis-je trouver les extincteurs d'incendie, les trousses de premiers soins et l'aide en cas d'urgence? • Quel type d'équipement de sécurité suis-je censé porter? Est-il fourni?

	• Que devrais-je faire si je suis blessé ou si j'ai un accident sur le lieu de travail? • Comment puis-je contacter mon comité de santé et de sécurité au travail ou mon représentant? • Y a-t-il des procédures de santé et de sécurité à suivre? • Qui est le responsable des premiers soins? • Où les avis de sécurité sont-ils affichés? • Que devrais-je faire en cas d'incendie ou d'urgence? g. Établit une liste de questions que l'employeur ou le responsable du placement professionnel est susceptible de poser dans une situation d'entrevue, ainsi que des réponses à ces questions. h. Participe à une entrevue avec l'employeur avant le début du placement professionnel. i. Réfléchit à son rendement au cours de l'entrevue.
Remarque : Pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en œuvre de stages dans les écoles, voir les lignes directrices relatives aux stages pour les Arts pratiques et appliqués dans le document intitulé *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation*.	

Module 81A, B : Placement travail-études (facultatif)		
Durée suggérée : 25 à 50 heures	**Niveau : Intermédiaire, Avancé**	**Prérequis : Modules 80A, B**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Vivre une expérience de placement professionnel.	a. Applique les compétences et capacités pertinentes au cours de l'expérience de placement professionnel. b. Documente son expérience à l'aide d'outils électroniques ou autres (p. ex. les blogues vidéo, les blogues, les livres de bord, les journaux de réflexion) pour résumer et réfléchir à des points tels que : • les heures de travail, y compris les pauses; • les responsabilités et les tâches exécutées; • les interactions avec l'employeur, le personnel, les clients et autres; • la « raison d'être » de l'entreprise ou de l'organisation; • les compétences développées et démontrées au cours du placement professionnel qui améliorent l'employabilité. c. Documente les connaissances et la conscience des normes de travail, de la sécurité, de l'éthique du milieu de travail, des droits et des responsabilités, de la santé et de la sécurité au travail, et le réseautage observé au cours du placement professionnel.
Remarque : Pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en œuvre des stages pratiques dans les écoles, voir les lignes directrices relatives aux stages pour les arts pratiques et appliqués inclus dans le *Arts pratiques et appliqués* : *Document d'orientation*.	

Module 82A, B : Suivi travail-études (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 4 heures	**Niveau : Intermédiaire, Avancé**	**Prérequis : Modules 81A, B**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Relier son expérience de placement professionnel aux objectifs personnels et de carrière.	a. Montre ses aptitudes et ses capacités démontrées au cours du placement professionnel à l'aide d'artéfacts, des preuves du développement des compétences et des réflexions personnelles sur des aspects de l'expérience professionnelle tels que : • les heures travaillées; • les responsabilités et les tâches exécutées; • l'importance de l'attitude envers le travail et la prise de responsabilité pour ce qui doit être fait; • des détails concernant le salaire au début, les échelles salariales et le potentiel de gain; • les droits et les responsabilités des travailleurs et le rôle du syndicat, le cas échéant; • la structure de la propriété (p. ex. société, franchise, entreprise individuelle à propriétaire unique, société de personnes); • les possibilités d'avancement dans le lieu de travail et ailleurs dans l'industrie. b. Réfléchit à l'atteinte des objectifs personnels et d'apprentissage. c. Met à jour les documents personnels de carrière (p. ex. un curriculum vitae ou un portefeuille) à la suite du placement professionnel. d. Prépare une lettre, une note, une carte ou une autre communication pour l'employeur du placement professionnel à titre d'appréciation. e. Développe et/ou réexamine les objectifs personnels et de carrière en fonction de l'expérience de placement professionnel.

Module 99A, B : Études approfondies (facultatif)		
Durée suggérée : 10 à 25 heures	**Niveau : Débutant, intermédiaire, avancé**	**Prérequis : Aucun**

Remarque : Le module d'études approfondies ne peut être utilisé qu'une seule fois pour chaque cours de 100 heures.

Aperçu du module : L'évolution des besoins de la société et des besoins personnels, les progrès de la technologie et les exigences de régler les problèmes actuels nécessitent un programme d'études souple qui puisse accueillir de nouveaux moyens de soutenir l'apprentissage à l'avenir. Le module d'études approfondies est conçu pour donner aux écoles et aux enseignants l'occasion de répondre aux exigences actuelles et futures qui ne sont pas prévues dans les modules actuels du programme d'études des APA.

Cette souplesse permet à une école ou un enseignant de concevoir un nouveau module par crédit pour compléter ou approfondir l'étude des modules du principal et les modules facultatifs pour répondre aux besoins particuliers des élèves ou de la communauté. Le module d'études approfondies est conçu pour approfondir le contenu des cours purs et proposer des modules de cours généraux au-delà de la portée de la gamme disponible de modules des APA, que ce soit en termes de profondeur ou d'étendue. La liste des possibilités de sujets d'études ou de projets pour l'approche du module d'études approfondies est aussi variée que l'imagination de ceux qui utilisent le module. Les lignes directrices du module d'études approfondies devraient être utilisées pour renforcer les connaissances, les compétences et les processus préconisés dans le programme d'études des APA.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les lignes directrices pour le module d'études approfondies, veuillez consulter le document intitulé *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation.*

Mesure et évaluation de l'apprentissage de l'élève

La mesure et l'évaluation sont des activités continues qui sont planifiées en fonction des résultats d'apprentissage du programme d'études, ou dérivées de ceux-ci, et qui cadrent avec les stratégies d'enseignement. La portée et la profondeur de chaque résultat d'apprentissage telles que définies par les indicateurs de réalisation, renseignent l'enseignant sur les habiletés, les processus et les connaissances qui méritent d'être mesurés.

La mesure est le processus continu de collecte d'information visant à mettre en évidence les apprentissages et les besoins des élèves.

L'évaluation est le processus ultime d'interprétation de l'information recueillie par des mécanismes de mesure utiles et appropriés, dans le but de prendre des décisions ou de rendre des jugements, souvent au moment de l'établissement des bulletins.

Pour être efficaces et authentiques, la mesure et l'évaluation passent par :

- la conception de tâches à réaliser qui s'alignent sur les résultats d'apprentissage du programme d'études;
- la participation des élèves à la détermination des moyens par lesquels ils pourront faire la preuve de leurs apprentissages;
- la planification des trois phases du processus de mesure et d'évaluation indiquées ci-après.

Évaluation formative ***continue dans la salle de classe***		**Évaluation sommative** ***ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales***
Évaluation pour l'apprentissage	**Évaluation en tant qu'apprentissage**	**Évaluation de l'apprentissage**
• rétroaction par l'enseignant, réflexion de l'élève et rétroaction des pairs • appréciation fondée sur les résultats d'apprentissage du programme d'études, traduisant la réalisation d'une tâche d'apprentissage précise • révision du plan d'enseignement en tenant compte des données recueillies	• autoévaluation • informations données à l'élève sur son rendement l'incitant à réfléchir aux moyens à prendre pour améliorer son apprentissage • critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages et de ses objectifs d'apprentissage personnels • adaptations faites par l'élève à son processus d'apprentissage en fonction des informations reçues	• évaluation par l'enseignant fondée sur des critères établis provenant des résultats d'apprentissages • jugement du rendement de l'élève par rapport aux résultats d'apprentissage • transmission du rendement de l'élève aux parents ou aux tuteurs, au personnel de l'école et des conseils ou divisions scolaires * Cette évaluation peut être normative, c'est-à-dire basée sur la comparaison du rendement de l'élève à celui des autres.

Il existe une relation étroite entre les résultats d'apprentissage, les approches pédagogiques, les activités d'apprentissage et l'évaluation. Les évaluations doivent refléter les processus cognitifs et le ou les niveaux de connaissance indiqués par le résultat d'apprentissage. Une évaluation authentique collectera uniquement les données au niveau pour lequel elles ont été conçues.

Lexique

Dans le cas d'un **régime de retraite à cotisation déterminée**, l'employeur verse un montant fixe au régime de retraite pour chaque membre du régime. Les membres peuvent aussi y cotiser, selon le contrat de pension. Chaque membre accumule une somme dans son compte dans le cadre de son emploi auprès de cet employeur. À sa retraite, le membre du régime doit déterminer la façon dont il utilisera la somme dans son compte. En vertu de la loi sur la pension, certaines restrictions s'appliquent sur la façon de dépenser la somme qui se trouve dans le compte et le moment où le faire. Ce sont les membres du régime qui sont responsables des risques liés à l'investissement et à la longévité (le risque de vivre au-delà de l'argent disponible).

L'**assurance solde restant dû** est une police d'assurance qui rembourse ou réduit le principal restant dû sur une hypothèque en cas de décès.

L'**assurance-prêt hypothécaire** est une police d'assurance qui indemnise un prêteur hypothécaire pour les pertes attribuables à un prêt hypothécaire en souffrance.

L'**équité négative** s'entend de la valeur inférieure d'un actif utilisé afin d'obtenir un prêt au solde dû sur le prêt; les personnes et les entreprises peuvent avoir une équité négative si la valeur de leurs actifs est inférieure à la somme de leur passif.

La méthode **PACED** est un modèle décisionnel qui comprend les étapes suivantes :

- définir le **P**roblème;
- dresser la liste des **A**utres solutions;
- déterminer les **C**ritères;
- **É**valuer les autres solutions;
- prendre la **D**écision.

L'**horizon** correspond à la durée pendant laquelle un investissement est effectué ou détenu avant d'être liquidé.

La **règle du 20-10** est une stratégie de gestion de dettes qui sous-entend qu'on ne doit jamais emprunter plus de 20 % de son salaire net annuel et que les versements mensuels doivent être inférieurs à 10 % du salaire net mensuel.

La **règle du 50-30-20** est une technique d'établissement de budget qui attribue 50 % du revenu d'une personne aux nécessités de la vie (p. ex., le logement et les factures), 30 %, à ses désirs (p. ex., repas au restaurant ou divertissement) et 20 %, aux objectifs financiers (p. ex., dettes et épargne-retraite).

La **solvabilité** mesure la probabilité qu'une personne rembourse ses dettes et la mesure dans laquelle elle peut être approuvée afin d'obtenir du crédit.

La **valeur temporelle de l'argent (VTA)** est le concept selon lequel l'argent disponible actuellement vaut plus que la somme identique plus tard en raison de son potentiel de gain; l'argent peut accumuler de l'intérêt.

Le **cout de renonciation** s'entend de la valeur de ce à quoi une personne renonce lorsqu'elle fait un choix ou qu'elle prend une décision.

Le **droit de compensation** s'entend du droit d'une institution financière de recouvrer des sommes qui lui sont dues par un déposant sur une dette en souffrance, comme une carte de crédit ou un prêt.

Le **mode de vie** s'entend de la façon de vivre d'une personne, qui comprend ses habitudes normales, ses attitudes et ses passetemps.

Le **Programme de rétention des diplômés** est un programme qui récompense les diplômés qui choisissent de bâtir leur avenir en Saskatchewan par l'offre d'un crédit d'impôt pour les frais de scolarité payés par les diplômés admissibles qui demeurent en Saskatchewan.

Le **respect** s'entend du geste ou du fait d'accéder à un désir ou à un ordre (p. ex. la loi).

Le **sous-emploi** est une situation dans laquelle les travailleurs sont employés à un niveau inférieur à celui de leurs études ou de leurs compétences.

Le **troc** s'entend de l'échange de biens ou de services pour en obtenir d'autres sans recourir à l'argent.

On calcule le **ratio de la dette au revenu** en divisant les paiements de dette mensuels d'une personne par son revenu mensuel brut.

Un **budget** correspond à l'estimation des revenus et des dépenses pour une période définie.

Un **plan de dépenses** est un plan qui permet d'attribuer, de dépenser ou de diriger les ressources financières d'une personne.

Un **régime de pension à prestation cible** correspond à la combinaison d'un régime de retraite à cotisation déterminée et d'un régime de pension à prestations déterminées. Les cotisations sont fixes, comme pour un régime de retraite à cotisation déterminée. Les prestations sont indiquées dans le contrat, comme dans le cas d'un régime à prestations déterminées. Toutefois, si le cout des prestations (comme il est établi dans un rapport d'évaluation actuarielle) est supérieur aux cotisations déterminées, les prestations sont réduites. Ce sont les membres du régime qui sont responsables des risques liés à l'investissement et à la longévité. Toutefois, contrairement à un régime de retraite à cotisation déterminée, ces risques sont mis en commun parmi les membres.

Un **régime de pension à prestations déterminées** établit le montant de la prestation que chacun des membres recevra du régime à sa retraite, comme il est indiqué dans le contrat de pension. L'employeur, et parfois les membres (selon le contrat) doivent verser le montant déterminé dans le rapport d'évaluation actuarielle. C'est l'employeur qui est responsable des risques liés à l'investissement et à la longévité (le risque de vivre au-delà de l'argent disponible).

Une **communauté** est un groupe de personnes qui habitent au même endroit ou qui ont une caractéristique particulière en commun.

Références

Brophy, J. & Alleman, J. (1991). A caveat: Curriculum integration isn't always a good idea. *Educational Leadership*, 49, 66.

Ermine, W. (2006). The space between two knowledge systems. In an article by Dawn Ford retrieved January 20, 2010 from http://www.expressnews.ualberta.ca/article.cfm?id=7393.

Kapoor, J. R., Dlabay, L. R., Hughes, R. J., Ahmad, A., & Fortino, J. (2015). *Personal Finance*, 6e édition canadienne. Canada: McGraw-Hill Ryerson.

Kuhlthau, C. C., Maniotes, L.K., & Caspari, A.K. (2007). *Guided inquiry: A framework for learning through school libraries in 21st century schools.* Westport, CT: Libraries Unlimited.

Mills, H. & Donnelly, A. (2001). *From the ground up: Creating a culture of inquiry.* Portsmouth, NH: Heinemann Educational Books, Ltd.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2008). *Introduction aux apprentissages essentiels communs : Manuel de l'enseignant (1988, pages 42-49)*. Regina SK : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2008). *Renewed objectives for the common essential learnings of critical and creative thinking (CCT) and personal and social development (PSD)*. Regina SK: Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2011*). Core curriculum: Principles, time allocations, and credit policy*. Regina, SK: Government of Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2018). Inspirer la réussite *: Cadre stratégique des Premières Nations et des Métis de la prématernelle à la 12e année.* Regina, SK. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Schneider, B. (2018). *Financial Empowerment: Personal Finance for Indigenous and Non-Indigenous People* adapté de *Personal Finance*, v. 1.0 de Saylor Academy. Regina: Université de Regina.

Smith, M. (2001). Relevant curricula and school knowledge: New horizons. In K.P. Binda & S. Calliou (Eds.), *Aboriginal education in Canada: A study in decolonization* (pp. 77-88). Mississauga, ON: Canadian Educators' Press.

Wiggins, G. & McTighe, J. (2005). *Understanding by design* (2nd ed.). Alexandria, VA: Association for Supervision and Curriculum Development.